



CATALOGUE DE FORMATION

Programme des formations et actions de
développement professionnel continue



Centre de Formation Continue
des Professionnels de Santé



SOMMAIRE

DROIT & REGLEMENTATION

La responsabilité juridique des paramédicaux et travailleurs sociaux en établissements de santé	PAGE 7
---	--------

RELATIONS HUMAINES ET COMMUNICATION

Mieux se comprendre pour mieux communiquer	PAGE 12
Sophrologie et aide relationnelle	PAGE 17
Prévention de l'épuisement professionnel et gestion du stress	PAGE 21
Le toucher thérapeutique dans les soins	PAGE 24
Accueil du patient et de sa famille par les professionnels hospitaliers	PAGE 28
Promotion de la bientraitance et prévention de la maltraitance	PAGE 32

SITUATIONS CLINIQUES ET SOINS

Repérage et accompagnement des patients ayant une problématique addictive (4 jours)	PAGE 37
Repérage et accompagnement des patients ayant une problématique tabac et cannabis (1 jour)	PAGE 41
Prise en charge de la douleur	PAGE 45
Soins palliatifs : évaluation, prise en soin, accompagnement éthique	PAGE 49
Mieux accompagner les personnes âgées atteintes de la pathologie d'Alzheimer ou troubles apparentés	PAGE 54
Dispenser un programme d'Education Thérapeutique du Patient (ETP)	PAGE 58
Prise en charge du patient en soins critiques	PAGE 66
Journée de sensibilisation au don d'organes et de tissu	PAGE 72

HYGIENE ET PREVENTION DES RISQUES

Formation des paramédicaux correspondants en hygiène hospitalière	PAGE 76
Formation des correspondants en hygiène hospitalière (ASH)	PAGE 80
Bon usage et sécurisation du circuit du médicament	PAGE 84

FONCTION MANAGERIALE OU DE TUTEUR

Formation tutorat infirmier	PAGE 89
Manager la dynamique d'équipe pour les cadres de proximité	PAGE 93

DEVENIR CADRE DE SANTE

Préparation au concours d'admission en formation cadre	PAGE 99
Formation cadre de santé	PAGE 104



PREAMBULE

Le Centre de Formation Continue des Professionnels de Santé (CFCPS) est agréé organisme de Développement Professionnel Continu (n°2437) par l'agence nationale de DPC depuis 2013.

Depuis le 20 octobre 2021, le CFCPS conjointement avec les autres entités de formation du Centre Hospitalier de Pau, est certifié selon le référentiel national Qualiopi sur la qualité des actions concourant au développement des compétences (article L 6316-3 du code du travail et le PS-FOR-PRO-001) pour l'ensemble des actions de formation qu'il conduit.



Le CFCPS a pour objectif de répondre aux besoins de formation des professionnels de santé tout en tenant compte de l'évolution des pratiques et des parcours.

Les propositions de formation sont **ouvertes à tous les professionnels** quels que soient leur secteur d'activité ou leur profession d'appartenance.

La qualité et l'adaptation individualisée des parcours et modalités de formations pour les professionnels en situation de handicap constituent une volonté commune à l'ensemble de l'équipe administrative, logistique et pédagogique. C'est pourquoi, nous invitons les personnes en situation de handicap à nous informer, dès l'inscription si possible, des aménagements spécifiques souhaités en contactant le secrétariat du CFCPS pour envisager les modalités d'accueil et suivi de la formation en lien avec la coordinatrice pédagogique.

Nous vous proposons différents types d'actions :

1. Des sessions de plus ou moins longues durées concernant **l'actualisation des connaissances et des compétences** dans différents domaines. Certaines actions de formation sont éligibles au Développement Professionnel Continu (DPC). En conséquence, **ces programmes sont identifiés par le logo DPC dans les fiches pédagogiques ci-après.**



2. **Une formation préparatoire au concours** d'entrée en Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS).
3. Suivant l'actualité, des conférences seront planifiées. Un complément d'information vous sera alors envoyé.



L'Institut de Formation des Cadres de Santé qui accueille ces actions de formations assure également la **formation diplômante** des cadres de santé pour l'ensemble des paramédicaux répartis en 3 filières :

- Filière infirmière : infirmier, infirmier spécialisé (34 places).
- Filière rééducation : diététicien, ergothérapeute, masseur-kinésithérapeute, orthophoniste, orthoptiste, pédicure-podologue, psychomotricien (3 places).
- Filière médicotechnique : manipulateur en électroradiologie médicale, préparateur en pharmacie hospitalière, technicien de laboratoire d'analyses biologiques (3 places).

Depuis plus de dix ans, le CH de PAU et l'UPPA ont contractualisé un partenariat pour organiser des liens entre la formation cadre de santé et l'université. Depuis la rentrée 2019, le CH de PAU et l'UPPA ont établi une convention visant, dans le même parcours, l'obtention du Diplôme Cadre de Santé et le Master 2 Droit public, parcours « Cadre du secteur sanitaire social et médicosocial » (C3S).

Enfin, le CFCPS peut également répondre à toute demande de formations, au sein d'un établissement de santé ou médico-social dans les domaines suivants :

- management d'équipe et d'unités de soins,
- animation de groupe,
- formation/pédagogie/enseignement,
- santé publique,
- accompagnement dans l'élaboration de projet individuel ou collectif,
- etc.

Les intervenants qui collaborent dans nos formations sont des professionnels appartenant à différents domaines et secteurs d'activités (libéral, hospitalier public ou privé, université, consultant, etc.). Ils sont recrutés pour leur expertise métier ou de certaines thématiques et leurs compétences pédagogiques.

Pour tout complément d'information :

CFCPS - IFCS
CENTRE HOSPITALIER DE PAU
145 avenue de Buros
64046 PAU CEDEX

☎ / Secrétariat IFCS- CFCPS : 05 59 92 49 30

E-mail : ifcs@ch-pau.fr



Actualisation des connaissances & approfondissement des compétences

En lien avec les mutations du système de santé, l'évolution de nos institutions impacte fortement les pratiques professionnelles et les responsabilités de chacun.

De fait, la nécessaire qualité et sécurité des soins attendues dans les parcours de soins, conjuguées avec la reconnaissance du rôle du patient en tant que partenaire, complexifient la prise en soin pluridisciplinaire.

La finalité de nos actions de formation vise à contribuer au développement continu des compétences des professionnels de santé, en appui à une démarche réflexive sur leurs pratiques et l'apport de connaissances actualisées et scientifiquement validées

Prestataire de formation enregistré sous le n°7264P006264 auprès du Préfet de Région Nouvelle-Aquitaine (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat). Siret : 266 405 521 00 110- APE : 8542Z - N° TVA Intracommunautaire : FR OK266405521.



DROIT & REGLEMENTATION



La responsabilité juridique des paramédicaux et travailleurs sociaux en établissements de santé

Contexte

- Apports des textes législatifs dans le domaine de la responsabilité juridique et des droits des patients dans les filières paramédicales et du travail social.
- Principes généraux de la responsabilité juridique et mise en œuvre au regard des principaux textes : loi du 4 mars 2002 relative aux droits des personnes malades et à la qualité du système de santé, loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie, loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, loi du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie, loi n° 2019-774 du 24 juill. 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé...

Public & Prérequis

Tout public soignant –
Filière paramédicale et travail social

Nombre de bénéficiaires

Entre 5 et 15 personnes maximum

Objectif professionnel

Analyser les risques en matière de responsabilité juridique pour les professionnels paramédicaux et travailleurs sociaux

Objectifs opérationnels et évaluable de développement des compétences

A l'issue de l'action de formation, les bénéficiaires seront capables de :

1. Identifier les formes de responsabilité juridique
2. Reconnaître les droits du patient comme source de responsabilité juridique
3. Evaluer les situations à risque
4. Analyser les évolutions du droit au regard du contexte sanitaire

Calendrier et informations pratiques



Durée : 2 jours (=12 heures)



Dates : 4 et 5 septembre 2024



Lieu de la formation : CFCPS du Centre Hospitalier de Pau (64)
145 avenue de Buros 64046 PAU CEDEX

Les modalités d'accès aux Centres de formation et les lieux de restauration du Centre Hospitalier de Pau sont disponibles sur le site internet de l'établissement

<https://www.ch-pau.fr/se-former/presentation/>

Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat du CFCPS au 05 59 92 49 30



Modalités d'accès

- **Pour les salariés du Centre Hospitalier de Pau :** suivre la procédure interne de demande de formation, sous couvert du responsable hiérarchique.
- **Pour tout professionnel extérieur :**
 - o La demande d'inscription est à télécharger à partir du site internet du Centre Hospitalier de Pau www.ch-pau.fr Rubrique SE FORMER – CFCPS. Merci d'adresser le bulletin d'inscription complété par courriel au CFCPS: ifcs@ch-pau.fr

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée (*voir les Conditions Générales de Vente*). La convention de formation ainsi que la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur, soit au bénéficiaire.

**Il n'y a pas de date limite d'inscription :
les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe**

Coût

- Frais de formation/ participant pour la session de 2 jours = 320 € net de taxe (Tarif 2023)
- Frais à la charge du bénéficiaire : Repas
- L'hébergement n'est pas prévu au sein de l'Institut
- Formation non assujettie à la T.V.A

Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des apprenants.

Modalités pédagogiques	• En présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les bénéficiaires, l'intervenant et la Directrice du CFCPS
Méthodes pédagogiques	• Cours magistraux, • Apports théoriques illustrés d'exemples, • Débats et discussions guidées, • Cas pratiques, • Quizz
Moyens et/ou outils pédagogiques	• Salle de formation adaptée, avec vidéo projecteur et écran, plateforme numérique • Ressources documentaires mises à disposition des apprenants, centre de documentation et d'information
Intervenants	Universitaire, maître de conférences en droit, formateur-consultant
Sanction de la formation	Attestation de réalisation



Contenu & Programme

JOUR/ Demi-journée		Objectifs opérationnels	CONTENU	Horaire
J1	Matin	1	- Présentation des participants et de leurs attentes. Présentation de l'intervenant, du déroulé de la formation. - Quizz connaissances pré-acquises - Vision d'ensemble du droit de la santé publique	9h00 à 10h15 10h30 à 12h00
	Après-midi	2 et 4	La responsabilité juridique, mécanisme de réparation : la responsabilité civile et la responsabilité administrative	13h30 à 16h30
J2	Matin	2 et 4	La responsabilité juridique, mécanisme de sanction : la responsabilité pénale et la responsabilité disciplinaire	9h00 à 12h
	Après-midi	3 et 4	- Les droits des patients comme source de la responsabilité : cas pratiques - Quizz connaissances post apports de connaissances J2 Évaluation satisfaction globale	13h30 à 16h30

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation : tests, cas pratiques, questions / réponses ouvertes - exercices d'évaluation de la progression
- Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels par les bénéficiaires

Indice de satisfaction

Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement	68 professionnels accueillis de 2016 à 2023
Bénéficiaire (s) accueilli(s) :	
Niveau de performance	100% satisfaits ou très satisfaits en 2023.
Taux de satisfaction globale des apprenants	Note globale de 9.23/10 en 2023



Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation.

Pour plus d'information : <https://www.ch-pau.fr/se-former/presentation/>

Pour toute question administrative, pédagogique et/ou handicap,
veuillez contacter :

SECRÉTARIAT IFCS/CFCPS

145 avenue de Buros

64046 PAU CEDEX

05.59.92.49 30

Email : ifcs@ch-pau.fr

Site internet : <https://www.ch-pau.fr>



RELATIONS HUMAINES & COMMUNICATION



Mieux se comprendre pour mieux communiquer

Contexte

Dans un contexte de travail de plus en plus complexe et de diversifications accrues des situations relationnelles, les professionnels de santé ont besoin de mieux se comprendre et transmettre de manière adaptée avec les diverses personnes côtoyées professionnellement.

Public & Prérequis

Tout public – Aucun prérequis

Nombre de bénéficiaires

Entre 5 et 16 personnes maximum

Objectif professionnel

Analyser les situations communicationnelles et adapter son mode de communication interpersonnel au prendre soin relationnel dans l'exercice de son travail en établissement de santé.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de formation, les bénéficiaires seront capables de :

1. Identifier les attitudes, les comportements, les outils, les rôles dans la communication professionnelle.
2. Identifier les enjeux de la communication verbale, non verbale : théories et techniques utilisables dans l'exercice sa communication de professionnel de santé.
3. Analyser et transmettre de l'information et prendre soin du relationnel en situation professionnelle
4. Repérer les modes majeurs de communication verbale et non verbale ; choisir, faire évoluer, adapter sa communication

Calendrier et informations pratiques



Durée : 3 jours (=18 heures) répartis en 2 modules :

- 2 jours consécutifs
- 1 jour discontinu : 10 jours après les J1 et J2



Dates : **le lundi 29, mardi 30 janvier 2024 et le jeudi 8 février 2024**



Lieu de la formation : CFCPS du Centre Hospitalier de Pau (64), 145 avenue de Burosses 64046 PAU CEDEX

Les modalités d'accès aux Centres de formation et les lieux de restauration du Centre Hospitalier de Pau sont disponibles sur le site internet de l'établissement au lien suivant : <https://www.ch-pau.fr/se-former/presentation/>

Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat du CFCPS au 05 59 92 49 30



Modalités d'accès

- **Pour les salariés du Centre Hospitalier de Pau :** suivre la procédure interne de demande de formation, sous couvert du responsable hiérarchique.
- **Pour tout professionnel extérieur :**
 - o La demande d'inscription est à télécharger à partir du site internet du Centre Hospitalier de Pau www.ch-pau.fr Rubrique SE FORMER – CFCPS. Merci d'adresser le bulletin d'inscription complété par courriel au CFCPS: ifcs@ch-pau.fr

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée (*voir les Conditions Générales de Vente*). La convention de formation ainsi que la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur, soit au bénéficiaire.

**Il n'y a pas de date limite d'inscription :
les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe**

Coût

- Frais de formation/ participant pour la session de 3 jours = 480 € net de taxe (Tarif 2023)
- Frais à la charge du bénéficiaire : Repas
- Formation non assujettie à la T.V.A

Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des apprenants.

Modalités pédagogiques	• Présentiel : action d'apprentissage et développement des compétences avec exercices pratiques et évaluations qui jalonnent l'action de formation • Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les bénéficiaires et l'intervenant
Méthodes pédagogiques	• Evaluations régulières des attentes, besoins, des acquis et de la progression des stagiaires durant la formation. • Méthode interactive participative et coopérative basée sur l'analyse transactionnelle. • Apports théoriques illustrés d'exemples de situations de communications interpersonnelles professionnelles • Exercices individuels et collectifs : mesurer et améliorer son mode relationnel • Travaux pratiques de groupe : outils, freins et leviers de communicationnels • Ateliers : cas pratique, exercices collaboratifs • Expérimentation de techniques pratiques • Débats et discussions guidées suivis d'apports méthodologiques



Moyens et/ou outils pédagogiques	• Questionnaires d'évaluation orale et autoévaluation des capacités, savoirs, compétences en début et fin de stage, questionnaire oral de progression pédagogique à chaque début et fin de journée. • Charte collaborative du stage définie en groupe • Repérage et expérimentation des outils et techniques de la communication interpersonnelle • Identification de ses capacités, compétences, forces et faiblesses, points d'amélioration relationnels • Apports de connaissances pour apprentissages interactifs et expérimentations de méthodes de communication après : bases de l'analyse transactionnelle - méthodes positives - pratique du signal de reconnaissance - techniques d'écoute active – recherches de résolutions de problèmes • Jeux pédagogiques autour de l'expression verbale et non verbale sketches, caricatures • Exercices de groupes suivis de débats guidés et d'apports méthodologiques : scénettes, analyses de problématiques relationnelles, cas pratiques • Ressources documentaires mises à disposition des apprenants : livret de formation (schémas, définition des états du moi, grille de l'analyse transactionnelle...), bibliographie, centre de documentation et d'information • Salle de formation adaptée, avec vidéo projecteur et écran,
Intervenants	• Consultante en communication, médiatrice socio-culturelle
Sanction de la formation	• Certificat de réalisation à l'issue de la formation

Contenu & Programme

JOUR/ Demi-journée	CONTENU	DUREE
J1 Matin	- Accueil / présentation du stage - Présentation des participants, leurs attentes, besoins, - Les problématiques de la communication au quotidien - Charte du groupe - Définitions de la communication - les outils de communication - repérage et identification des états communicationnels majeurs	9h00 - 9h15 9h15 à 9h40 9h40 à 10h20 10h35 à 12h00
J1 Après-Midi	- Techniques d'écoute de soi, de l'autre, analyse, évaluation, apports théoriques - Débat de groupe sur les possibilités d'utilisation des techniques expérimentées - Repérage des leviers et freins de la communication - Conclusion évaluative de la journée	13h30 à 14h30 14h30 à 15h10 15h25 à 16h10 16h10 à 16h30



J2 Matin	- Techniques pratiques de communication : écoute de soi, de l'autre, perceptions, expression orale	9h00 à 10h00
	- La théorie de l'analyse transactionnelle	10h00 à 10h20
	- Méthodes et techniques de communication positive verbale - Les méthodes de communication non verbale, leurs techniques pratiques	10h35 à 12h00
J2 Après-Midi	- Ecoute de soi et de l'extérieur : météo intérieure, environnement, perceptions recherche du calme	13h30 à 14h20
	- L'égogramme : présentation et explications du questionnaire	14h20 à 15h10
	- Les enjeux de la communication, les transactions	15h25 à 16h10
	- Conclusion évaluative formative de la journée	16h10 à 16h30
J3 Matin	• Points sur les acquis par les stagiaires de retour en formation après les jours 1 et 2. Recueil des attentes et points à éclaircir.	9h00 à 9h30
	• Techniques de résolution de problème : le DESC, le langage positif, le décollage de timbre, les états du moi, le signal de reconnaissance positif	9h30 à 10h20
	• Techniques de résolution de problèmes / suite	10h30 à 12h00
J3 Après-Midi	• Outils et postures de communication interpersonnelle au travail : le retour à soi, le prendre soin de chacun	13h30 à 14h10
	• Cas pratiques de résolution de problèmes communicationnels professionnels	14h10 à 15h15
	• Restitution orale du traitement du cas, reformulations méthodologiques	15h30 à 16h00
	• Evaluation formative des acquis et du stage • Conclusion de l'action de formation par les stagiaires et l'intervenante	16h00 à 16h30

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation : tests, cas pratiques, questions / réponses ouvertes - exercices d'évaluation de la progression
- Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels par les bénéficiaires

Indice de satisfaction

Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation



Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement Bénéficiaire (s) accueilli(s) :	95 professionnels accueillis de 2016 à 2023
Niveau de performance Taux de satisfaction globale des apprenants	7.70 / 10 de satisfaction des bénéficiaires en 2023

Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation.

Pour plus d'information : <https://www.ch-pau.fr/se-former/presentation/>

Pour toute question administrative, pédagogique et/ou handicap,
veuillez contacter :

SECRÉTARIAT IFCS/CFCPS

145 avenue de Buros

64046 PAU CEDEX

05.59.92.49 30

Email : ifcs@ch-pau.fr

Site internet : <https://www.ch-pau.fr>



Sophrologie & Aide relationnelle auprès des patients et usagers en santé

Contexte

L'accompagnement du patient ou de l'utilisateur au sein des établissements de Santé nécessite, en particulier, de questionner la relation entre le professionnel et le bénéficiaire afin d'en mesurer les enjeux et les impacts repérables dans un contexte professionnel de soins et de prendre soin. Dans une volonté d'approche globale et pluridisciplinaire, l'initiation à la Sophrologie participe à apporter une réponse adaptée pour mieux répondre aux besoins des professionnels et des patients.

<u>Public & Prérequis</u>	<u>Nombre de bénéficiaires</u>
Professionnels paramédicaux et administratifs et ASH exerçant en établissement de santé ----- Aucun prérequis pédagogique en amont de la formation	Entre 4 et 15 personnes maximum <i>En dessous de ce seuil, la formation n'aura pas lieu</i>

Objectif professionnel

Initier les professionnels interagissant auprès du patient /utilisateur en santé à l'utilisation des techniques de sophrologie en situation professionnelle.

Objectifs opérationnels et évaluable de développement des compétences

A l'issue de l'action de formation, les bénéficiaires seront capables de :

1. Expliquer la Sophrologie : son historique et ses indications.
2. Définir la notion de relation soignant-soigné « prendre soin » ou accompagnement de l'utilisateur.
3. Analyser et poser le cadre professionnel dans la relation.
4. Identifier ses propres besoins et ceux de la personne accompagnée en identifiant les priorités et les objectifs de la relation ainsi que les différents modes de communication.
5. Identifier et contrôler ses émotions en situation professionnelle pour une meilleure maîtrise de soi et écoute de l'autre (patient/utilisateur).
6. Acquérir des techniques de relaxation dynamique par la sophrologie, transférables dans ses relations professionnelles pour développer sa prise de recul dans la relation professionnelle.



Calendrier et informations pratiques



Durée totale : 1 session de 4 jours (=24 heures)

- 2 modules de 2 jours consécutifs (= 12heures) espacés de 15 jours en intersession



Dates : Session 1 : les **13 et 14 mars 2024**, puis **les 2 et 3 avril 2024**

Session 2 : les **1 et 2 octobre 2024** puis **les 17 et 18 octobre 2024**



Lieu de la formation : CFCPS du Centre Hospitalier de Pau (64), 145 Avenue de Buros, 64046 PAU CEDEX

Les modalités d'accès aux Centres de formation et les lieux de restauration du Centre Hospitalier de Pau sont disponibles sur le site internet de l'établissement au lien suivant :
<https://www.ch-pau.fr/se-former/presentation/>

Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat du CFCPS au 05 59 92 49 30

Modalités d'accès

- **Pour les salariés du Centre Hospitalier de Pau** : suivre la procédure interne de demande de formation, sous couvert du responsable hiérarchique.
- **Pour tout professionnel extérieur** :
 - La demande d'inscription est à télécharger à partir du site internet du Centre Hospitalier de Pau www.ch-pau.fr Rubrique SE FORMER – CFCPS. Merci d'adresser le bulletin d'inscription complété par courriel au CFCPS: ifcs@ch-pau.fr

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée (*voir les Conditions Générales de Vente*). La convention de formation ainsi que la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur, soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription :
les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe

Coût

- Frais de formation/ participant pour la session de 4 jours = 640 € net de taxe (Tarif 2023)
- Frais à la charge du bénéficiaire : Repas
- L'hébergement n'est pas prévu au sein de l'Institut
- Formation non assujettie à la T.V.A

Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des apprenants.

Modalités pédagogiques	• En présentiel • Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les bénéficiaires et l'intervenant
Méthodes pédagogiques	• Exposés théoriques illustrés d'exemples • Débats, échanges



	• Etudes de situations professionnelles concrètes et analyse d'expériences professionnelles • Technique de sophrologie : séances pratiques de relaxation dynamique • Tests de connaissance début/fin de formation et auto-évaluation comportement professionnel
Moyens et/ou outils pédagogiques	• Salle de formation adaptée avec vidéoprojecteur et écran • Support papier / synthèse des notions clés de la formation • Séances d'initiative à la sophrologie
Intervenants	• Infirmier sophrologue
Sanction de la formation	• Attestation de réalisation

Contenu & Programme

JOUR / Demi-journée		CONTENU	Horaire
1^{ère} journée	Matin	- Présentation des participants et collecte de leurs attentes. - Présentation du formateur et du déroulé de la formation. - Remise et passation du test de début de formation - Présentation de la Sophrologie caycédienne - Différence entre Hypnose médicale et Sophrologie	9h00 à 10h30 10h45 à 12h00
	Après midi	- Les différents facteurs de la relation soignant-soigné. - Relaxation dynamique : Se recentrer pour mieux se relaxer	13h30 à 15h15 15h30 à 16h30
2^{ème} journée	Matin	- Charge physique et mentale dans la relation soignant- soigné et d'aide. - Relaxation dynamique : Se recentrer pour mieux se ressourcer.	9h00 à 10h45 11h00 à 12h00
	Après-midi	- Relation soignant -soigné et charge cognitive - Test cerveau droit cerveau gauche. - Présentation d'une séance type de sophrologie en vue de l'expérimentation autonome en intersession - Bilan oral satisfaction module 1	13h30 à 15h00 15h15 à 15h45 15h45 à 16h15 16h15 à 16h30
3^{ème} journée	Matin	- Accueil des stagiaires. - Analyse des expérimentations intersession / technique de sophrologie à partir des retours individuels des bénéficiaires - Les différentes qualités à développer dans son positionnement professionnel dans la relation d'aide	9h00 à 9h45 10h00 à 12h00
	Après- midi	- Les facteurs de communication : les différents comportements rencontrés (passivité, agressivité, les mécanismes de défenses).	13h30 à 15h00



		- Passation et exploitation de test sur ses propres comportements - Relaxation dynamique : Se recentrer pour mieux se distancier.	15H15 à 15h45 15H45 à 16h30
4^{ème} journée	Matin	- Communication verbale et non verbale dans la relation - Les indications de la sophrologie Caycédienne : techniques d'accompagnement	9h00- à 12h00
	Après-midi	- Relation de confiance et d'estime dans le soin et prendre soin : être à l'écoute des besoins, des capacités et des valeurs du soignant et du soigné. - Relaxation dynamique : Technique du renforcement du positif. - Bilan de fin de formation : évaluation des acquisitions et de la satisfaction	13h30 à 15h 15h15 à 16h 16h00 à 16h30

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement : Avant/Après
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (cas pratiques, exercices)
- Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels par les bénéficiaires.

Indice de satisfaction

Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement Bénéficiaire (s) accueilli(s) :	178 professionnels accueillis de 2016 à 2023
Niveau de performance Taux de satisfaction globale des apprenants	100% satisfaits ou très satisfaits sur cette même période Note globale : 9,67/10 lors de la première session en 2023

Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation.

Pour plus d'information : <https://www.ch-pau.fr/se-former/presentation/>.

Pour toute question administrative, pédagogique et/ou handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT IFCS/CFCPS

145 avenue de Buros

64046 PAU CEDEX

05.59.92.49 30

Email : ifcs@ch-pau.fr

Site internet : <https://www.ch-pau.fr>



Prévention de l'épuisement professionnel chez les professionnels en exercice & Gestion du stress dans les établissements de santé

Contexte

Dans les établissements de santé, il est constaté une multiplication des cas d'épuisement professionnel ou de décompensation (burn out) dûes au stress dont la nécessité de prévention fonde le besoin en formation.

Public & Prérequis

Personnel en exercice
en milieu de santé

Aucun prérequis

Nombre de bénéficiaires

Entre 5 et 20 personnes maximum
*En dessous de ce seuil, la formation
n'aura pas lieu*

Objectif professionnel

Prévenir l'épuisement professionnel chez les professionnels en exercice par la gestion du stress dans les établissements de santé.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de formation, les bénéficiaires seront capables de :

1. Différencier stress adaptatif, chronique, post traumatique
2. Identifier les signaux corporels, comportementaux, émotionnels de stress chronique et traumatique
3. Identifier ses déclencheurs personnels de stress (environnementaux, psychologiques, relationnels)
4. Décrire 2 modèles de communication
5. Se détendre et de gérer son stress en appliquant quelques techniques simples

Calendrier et informations pratiques



Durée : 3 jours en continu (= 21 heures)



Dates : Session 1 les **6, 7 et 8 mars 2024** ; Session 2 les **14, 15 et 16 octobre 2024**



Lieu de la formation : CFCPS du Centre Hospitalier de Pau (64), 145 Avenue de Buros, 64046 PAU CEDEX

Les modalités d'accès aux Centres de formation et les lieux de restauration du Centre Hospitalier de Pau sont disponibles sur le site internet de l'établissement au lien suivant :

<https://www.ch-pau.fr/se-former/presentation/>

Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat du CFCPS au 05 59 92 49 30



Modalités d'accès

- **Pour les salariés du Centre Hospitalier de Pau :** suivre la procédure interne de demande de formation, sous couvert du responsable hiérarchique.
- **Pour tout professionnel extérieur :**
 - o La demande d'inscription est à télécharger à partir du site internet du Centre Hospitalier de Pau www.ch-pau.fr Rubrique SE FORMER – CFCPS. Merci d'adresser le bulletin d'inscription complété par courriel au CFCPS: ifcs@ch-pau.fr

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée (*voir les Conditions Générales de Vente*). La convention de formation ainsi que la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur, soit au bénéficiaire.

**Il n'y a pas de date limite d'inscription :
les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe**

Coût

- Frais de formation/ participant pour la session de 3 jours = 480 € net de taxe (Tarif 2023)
- Frais à la charge du bénéficiaire : Repas
- Formation non assujettie à la T.V.A

Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des apprenants.

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les bénéficiaires et l'intervenant
Méthodes pédagogiques	• Evaluations régulières des attentes, besoins, des acquis et de la progression des stagiaires durant la formation. • Méthode interactive participative • Apports théoriques illustrés d'exemples de situations professionnelles • Exercices individuels et travaux collectifs • Expérimentation de techniques pratiques • Débats et discussions guidées suivis d'apports méthodologiques
Moyens et/ou outils pédagogiques	• Questionnaires d'évaluation orale et tests écrits individuels • Exercices de groupes suivis de débats guidés et d'apports méthodologiques • Ressources documentaires mises à disposition des apprenants : support de formation, centre de documentation et d'information • Salle de formation adaptée, avec vidéo projecteur et écran
Intervenants	• Formatrice psychothérapeute • Psychomotricien
Sanction de la formation	• Certificat de réalisation à l'issue de la formation



Contenu & Programme

JOUR Demi journée	CONTENU	DUREE
J1 Matin	Expression des besoins et attentes Présentation de la formation et des objectifs	9h00 à 12h00
J1 Après midi	Concept de stress adaptatif , chronique , état post traumatique Les risques et les modes de décompensation	13h00 à 16h00
J2 Matin	Présentation des liens entre sensations et émotions Définition /Fonction de la gestion du stress	9h00 à 12h00
J2 Après midi	Pratique de relaxation dynamique, posture et respiration	13h30 à 16h30
J3 Matin	Drivers Messages contraignants Emotions authentiques et parasites	9h00 à 12h00
J3 Après-midi	Communication non violente Etats du Moi fonctionnels	13h30 à 16h00
	Evaluation des acquisitions et de la satisfaction des bénéficiaires	16h00 à 16h30

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation : tests, cas pratiques, questions / réponses ouvertes - exercices d'évaluation de la progression
- Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels par les bénéficiaires

Indice de satisfaction

Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement Bénéficiaire (s) accueilli(s) :	198 professionnels accueillis de 2016 à 2023
Niveau de performance Taux de satisfaction globale des apprenants	100% satisfaits ou très satisfaits sur cette même période

Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'information :: www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour toute question administrative, pédagogique et/ou handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT IFCS/CFPCS

145 avenue de Buross 64046 PAU CEDEX

Tel : 05.59.92.49 30 | email : ifcs@ch-pau.fr | Site internet <https://www.ch-pau.fr>



Le toucher thérapeutique dans les soins

Contexte

Le toucher est au cœur du soin. Il est l'interface par laquelle se vit la réciprocité de l'échange - Toucher, c'est être touché. On touche des deux côtés de la peau comme le disait le danseur de Butho Tanaka Min. Accueillir la souffrance du patient, faire face à l'inconfort de la douleur dans les soins quotidiens, communiquer par le toucher quand les mots ne peuvent plus dire - tant de situations où le toucher est impliqué pour tenter de rejoindre l'autre pour le réconforter, l'apaiser, le soulager... Les enjeux du toucher sont constants au cours du soin. Se rendre présent aux nombreuses qualités de sa main va aider le soignant à ajuster la distance en accordant le toucher à l'écoute, dans ses gestes et ses paroles. Le toucher est « direct » par le contact peau à peau mais aussi « distancié », par les flux haptiques générés par nos déplacements, la vitesse de nos gestes, notre voix... L'approche du patient se fait par l'entrée en contact : le contact de la main posée sur la poignée de porte, le contact des yeux, la douceur avec laquelle le drap est déposé à la fin du soin...

Le soin s'ouvre et se clôture par le toucher d'une main qui reçoit, rassure, réconforte, tisse la confiance, et accueille l'émotion du premier cri au dernier souffle.

"Nous disons que la vie vient des mains et qu'elle retourne dans les mains" Proverbe Peul

Public & Prérequis

Professionnels du soin
(cadre, IDE, AS,
kinésithérapeute, brancardier...)

Aucun prérequis

Nombre de bénéficiaires

Entre 6 et 12 personnes maximum
*En dessous de ce seuil, la formation
n'aura pas lieu*

Objectif professionnel

- Acquérir des techniques de toucher thérapeutique
- Favoriser la sensation d'apaisement, de soulagement et de sécurité par le toucher, quel que soit l'âge ou l'indication thérapeutique
- Identifier les indications et contre-indications thérapeutiques du toucher
- Poser le cadre et les limites d'un soin par le toucher
- Se ressourcer en équipe par des techniques de toucher détente

Objectifs opérationnels et évaluable de développement des compétences

A l'issue de l'action de formation, les bénéficiaires seront capables de :

1. Ajuster le toucher à l'âge et à la problématique thérapeutique du patient
2. Acquérir des repères anatomiques pour offrir un toucher en accord avec l'organicité du mouvement
3. Offrir une installation adaptée au contexte du soin
4. Suivre la logique des schèmes de développement au cours des mobilisations couchées
5. Acquérir les différentes techniques de toucher, enveloppement, emboîtement, contenant, apaisement, lâcher prise...



6. Accorder le toucher au mouvement respiratoire
7. Maîtriser des gestes d'automassages

Calendrier et informations pratiques



- Durée** : 35 heures réparties sur
- 3 jours consécutifs
 - 2 jours consécutifs, deux mois après



Dates : 9, 10 et 11 octobre 2024 et 12 et 13 décembre 2024



Lieu de la formation : Salles des Ateliers du Cami Salié. Adresse : 21, rue des palombes 64000 Pau – Plan d'accès sur le site www.ateliers-du-camissalie.fr

Lieu de restauration : Le repas sera pris sur place (gazinière, four micro-onde et frigidaire). Les boissons chaudes sont offertes aux pauses.

Les modalités d'accès aux Centres de formation et les lieux de restauration du Centre Hospitalier de Pau sont disponibles sur le site internet de l'établissement au lien suivant : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat du CFCPS au 05 59 92 49 30

Modalités d'accès

- **Pour les salariés du Centre Hospitalier de Pau** : suivre la procédure interne de demande de formation, sous couvert du responsable hiérarchique.
- **Pour tout professionnel extérieur** :
 - La demande d'inscription est à télécharger à partir du site internet du Centre Hospitalier de Pau www.ch-pau.fr Rubrique SE FORMER – CFCPS. Merci d'adresser le bulletin d'inscription complété par courriel au CFCPS: ifcs@ch-pau.fr

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée (*voir les Conditions Générales de Vente*). La convention de formation ainsi que la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur, soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription :
les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe

Coût

- Frais de formation/ participant pour la session de 5 jours = 800 € net de taxe (Tarif 2023)
- Frais à la charge du bénéficiaire : Repas
- Formation non assujettie à la T.V.A



Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des apprenants.

Modalités pédagogiques	- En présentiel - Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les bénéficiaires et l'intervenant. Une tenue de pratique corporelle chaude et confortable est demandée (jogging et grosses chaussettes)
Méthodes pédagogiques	<u>Atelier corporel</u> (salle adaptée pour exercices pratiques, tapis, coussins...) Retour sur expérience vécue en binôme et en petits groupes <u>Apport théorique</u> (PWP cadre et limites du toucher, les angoisses archaïques) vidéo sur le toucher dans le soin aux différents âges de la vie) <u>Echanges cliniques</u> Brainstorming sur les représentations du toucher à partir de son cadre professionnel, échanges en petits groupes
Moyens et/ou outils pédagogiques	- Salle de formation adaptée à une pratique corporelle équipée d'un vidéo projecteur et d'un écran, tapis de sol, matelas en hauteur, coussins... - Squelette, planches d'anatomie - Poupées pour le travail avec les jeunes enfants en néonatalogie et pédiatrie. - Documents vidéo et PWP - Ressources documentaires mises à disposition des apprenants et bibliographie
Intervenants	Psychomotricienne - formatrice consultante, intervenant dans l'accompagnement du prendre soin dans les soins corporels en crèche, services de soins à domicile, Ehpad, Réanimation, soins palliatifs...
Sanction de la prestation	Attestation de présence

Contenu & Programme

JOUR/ Demi-journée	CONTENU	DUREE
J1 Matin	Accueil des participants et recueil des attentes, présentation du programme et du cadre pédagogique. Travail sur les représentations	9h00 à 11h00
J1 Fin de matinée et Après-midi	L'enveloppe, la frontière de notre individualité, une limite qui unifie et différencie les perceptions corporelles par le schéma corporel - "vivre le corps que je suis". Le toucher à distance, les flux sensoriels, l'entrée en contact, Utiliser les médiations draps, coussin, l'installation d'un patient de 3/4...	11h15 à 13h00 14h00 à 17h00
J2 Matin et AM	Posture et ergonomie dans le toucher Repères anatomiques Toucher osseux, les appuis de la confiance et de la stabilité. Schèmes du mouvement Le dos, arrière-plan de la sécurité Les angoisses archaïques	9h00 - 17h00
J3	Place de la respiration dans le toucher haptomique, Le toucher qui, au-delà du réconfort, signe l'écoute de la présence confiante. Le toucher – détente qui ressource et apaise à tous les âges.	9h - 17h



	Apport théorique Méthodologie pour le travail personnel inter-session Microprojet d'observation Remise du support de document	
J4	Le toucher unifiant assis et couché Techniques de détente des épaules et du dos Retour des microprojets	9h-17h
J5	Reprise du toucher : apaisement et lâcher prise Techniques d'auto-apaisement par la respiration Retour des microprojets - Synthèse de la formation - Evaluation écrite individuelle - Evaluation orale du groupe à chaud	9h-17h

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (cas pratiques, exercices)

Indice de satisfaction

Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement Bénéficiaire (s) accueilli(s) :	68 professionnels accueillis depuis 2016 (Chiffres 2023 à venir)
Niveau de performance Taux de satisfaction globale des apprenants	Note globale de 10/10 attribuée en 2022 par les bénéficiaires

Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'information : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour toute question administrative, pédagogique et/ou handicap,
veuillez contacter :

SECRÉTARIAT IFCS/CFCPS

145 avenue de Buros

64046 PAU CEDEX

05.59.92.49 30

Email : ifcs@ch-pau.fr

Site internet : <https://www.ch-pau.fr>



Accueil du patient et de sa famille par les professionnels hospitaliers

Contexte

L'accueil du patient et de ses proches en milieu hospitalier est le premier geste de soin. Il ne se limite pas aux premiers moments du patient et de sa famille dans l'institution mais il s'inscrit dans une logique de parcours. Il doit être pensé et réalisé de façon globale car il est l'affaire de tous les professionnels : hôtes d'accueil, personnels administratifs, soignants, médecins, agents de services hospitaliers, brancardiers, ...

Cadre réglementaire et axiologique

- Code de la Santé Publique
- Arrêté du 15 avril 2008 relatif au contenu du livret d'accueil des établissements de santé
- La charte de la personne hospitalisée
- Référentiel HAS Mesurer & Améliorer la qualité - Certification des établissements de santé pour la qualité des soins
- Plaquettes HAS « Faire Dire - Communiquer avec son patient »

Public & Prérequis

Tout professionnel hospitalier en
contact avec les patients et leur famille
Aucun prérequis

Nombre de bénéficiaires

Entre 5 et 20 personnes maximum
*En dessous de ce seuil, la formation
n'aura pas lieu*

Objectif professionnel

Développer ses compétences pour assurer un accueil professionnel et bienveillant au patient et à sa famille pendant toute la durée de son parcours au sein d'un établissement de santé

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de formation, les bénéficiaires seront capables de :

1. Identifier la réglementation et les références de bonnes pratiques relatives aux droits et aux devoirs des patients
2. Analyser le rôle et la mission de chaque professionnel hospitalier dans l'accueil du patient et de ses proches au sein d'un établissement de santé
3. Identifier les pratiques individuelles et collectives constitutives d'un accueil de qualité tout au long du parcours du patient
4. S'approprier et appliquer les techniques de communication et les références de bonnes pratiques pour un accueil bienveillant, courtois et efficace y compris dans les cas difficiles et dans les situations d'urgence



Calendrier et informations pratiques



Durée : 18 heures réparties sur 3 journées consécutives



Dates : **26 – 27 et 28 février 2024**



Lieu de la formation : CFCPS du Centre Hospitalier de Pau (64), 145 Avenue de Buros, 64046 PAU CEDEX

Les modalités d'accès aux Centres de formation et les lieux de restauration du Centre Hospitalier de Pau sont disponibles sur le site internet de l'établissement

www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat du CFCPS au 05 59 92 49 30

Modalités d'accès

- **Pour les salariés du Centre Hospitalier de Pau** : suivre la procédure interne de demande de formation, sous couvert du responsable hiérarchique.
- **Pour tout professionnel extérieur** :
 - o La demande d'inscription est à télécharger à partir du site internet du Centre Hospitalier de Pau www.ch-pau.fr Rubrique SE FORMER – CFCPS. Merci d'adresser le bulletin d'inscription complété par courriel au CFCPS: ifcs@ch-pau.fr

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée (*voir les Conditions Générales de Vente*). La convention de formation ainsi que la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur, soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription :
les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe

Coût

- Frais de formation/ participant pour la session de 3 jours = 480 € net de taxe (Tarif 2023)
- Frais à la charge du bénéficiaire : Repas
- Formation non assujettie à la T.V.A

Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des apprenants.

Modalités pédagogiques	En présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les bénéficiaires et l'intervenant et la Directrice du CFCPS
Méthodes pédagogiques	Apports théoriques illustrés d'exemples Débats et discussions guidées Exercices individuels et collectifs Cas pratiques Mises en situation et jeux de rôles



Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée, avec vidéo projecteur et écran ainsi qu'un espace pour mise en situation des participants dans des jeux de rôles et des exercices collectifs Ressources documentaires mises à disposition des apprenants : remise de supports pédagogiques
Intervenants	Consultante en management secteur médico-social et coach professionnelle
Sanction de la formation	Certificat de réalisation à l'issue de la formation

Contenu & Programme*

Jour 1

Jour et étape		CONTENUS	DUREE
J1 Matin (9H-12H)	Etape 1	Accueil des participants Présentation des points de fonctionnement Recueil des attentes Présentation globale de la formation	50 min
	Etape 2	Evaluation des connaissances/ compétences en début de formation	10 min
	Etape 3	Présentation du cadre règlementaire et axiologique Définition et exploration de la mission d'accueil du patient et de sa famille dans une logique de parcours	120 min
J1 AM (13H30-16H30)	Etape 4	Les droits du patient hospitalisé	60 min
	Etape 5	La communication dans un contexte de soins	90 min
	Etape 6	Synthèse de la journée. Evaluation des acquisitions de la journée Annonce du programme J2	30 min

Jour 2

JOUR et ETAPE		CONTENUS	DUREE
J2 Matin (9H-12H)	Etape 1	Accueil des participants Rappel des points de fonctionnement Présentation du programme de la journée et rappel du programme global	20 min
	Etape 2	Principes et enjeux de la communication dans un contexte de soins	60 min
	Etape 3	Les enjeux, les freins et les facteurs de réussite de la mise en place d'un accueil de qualité dans une logique de parcours en établissement de santé	100 min
J2 AM (13H30-16H30)	Etape 4	Les techniques de communication pour un accueil bienveillant, courtois et efficace	60min
	Etape 5	Mise en pratique des techniques de communication	90 min
	Etape 6	Synthèse de la journée Evaluation des acquisitions de la journée Annonce du programme J3	30 min



Jour 3

JOUR et ETAPE		CONTENUS	DUREE
J3 Matin (9H-12H)	Etape 1	Accueil des participants Rappel des points de fonctionnement Présentation du programme de la journée et rappel du programme global	20 min
	Etape 2	Les concepts et outils de la communication au service d'une relation de qualité	100 min
	Etape 3	Les compétences humaines et transverses (soft skills) au service d'une relation de qualité	60 min
J3 AM (13H30-16H30)	Etape 4	Les émotions, leur rôle, leur place et leur impact dans la relation	60min
	Etape 5	Mise en pratique des techniques de communication et des références de bonnes pratiques	80 min
	Etape 6	Synthèse de la formation Evaluation des acquisitions en fin de formation Evaluation de la satisfaction des bénéficiaires	40 min

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement avant la formation
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quiz, cas pratiques, exercices, bilans oraux)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des stagiaires

Indice de satisfaction

Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement Bénéficiaire (s) accueilli(s) :	64 professionnels accueillis de 2016 à 2023
Niveau de performance Taux de satisfaction globale des apprenants	Note globale : 9,71/10 en 2023

Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'information : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour toute question administrative, pédagogique et/ou handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT IFCS/CFCPS

145 avenue de Buros
64046 PAU CEDEX
05.59.92.49 30
Email : ifcs@ch-pau.fr
Site internet : <https://www.ch-pau.fr>



Promotion de la bientraitance et prévention de la maltraitance en milieu hospitalier, social et médico-social

Contexte

Qu'est-ce que la bientraitance ? Qu'est-ce que la maltraitance ? Sont-elles l'une le contraire de l'autre ? La promotion de la bientraitance et de la prévention de la maltraitance sont l'affaire et la responsabilité de tous. Un vocabulaire partagé permettra aux professionnels des établissements de santé, sociaux ou médico-sociaux de s'inscrire individuellement et collectivement dans une culture de la bientraitance et dans une démarche de prévention et de traitement de la maltraitance.

Cadre réglementaire :

- Code de la Santé Publique
- Code de l'Action social et des Familles
- Code Pénal
- Référentiel HAS de certification pour la qualité des soins en établissement de santé
- Référentiel HAS d'évaluation de la qualité des établissements et des services sociaux et médico-sociaux
- Guide de la Démarche National de consensus pour un vocabulaire partagé de la maltraitance des personnes en situation de vulnérabilité

Public & Prérequis

Tout professionnel des établissements de santé et établissements sociaux et médico-sociaux
Aucun prérequis

Nombre de bénéficiaires

Entre 5 et 15 personnes maximum
En dessous de ce seuil, la formation n'aura pas lieu

Objectif professionnel

Connaitre, s'approprier et mettre en œuvre les références de bonnes pratiques internes et externes en matière de promotion de la bientraitance et de prévention de la maltraitance afin de répondre aux besoins du patient et de sa famille dans des postures éthiques professionnelles partagées.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de formation, les bénéficiaires seront capables de :

1. Connaitre les références de bonnes pratiques externes et internes
2. Mesurer l'importance d'une clarification consensuelle des références de bonnes pratiques internes et externes dans une responsabilité individuelle et collective, au sein d'un établissement de santé
3. Identifier et mettre en œuvre les pratiques et postures éthiques professionnelles partagées pour promouvoir une culture de la bientraitance et lutter contre la maltraitance afin de garantir les droits des patients et de sa famille



Calendrier et informations pratiques



Durée : 18 heures réparties sur 3 journées consécutives (6h par journée avec 2 ateliers)



Dates : 03 – 04 et 05 juin 2024



Lieu de la formation : CFCPS du Centre Hospitalier de Pau (64), 145 Avenue de Buros, 64046 PAU CEDEX

Les modalités d'accès aux Centres de formation et les lieux de restauration du Centre Hospitalier de Pau sont disponibles sur le site internet de l'établissement

www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat du CFCPS au 05 59 92 49 30

Modalités d'accès

- **Pour les salariés du Centre Hospitalier de Pau** : suivre la procédure interne de demande de formation, sous couvert du responsable hiérarchique.
- **Pour tout professionnel extérieur** :
 - o La demande d'inscription est à télécharger à partir du site internet du Centre Hospitalier de Pau www.ch-pau.fr Rubrique SE FORMER – CFCPS. Merci d'adresser le bulletin d'inscription complété par courriel au CFCPS: ifcs@ch-pau.fr

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée (*voir les Conditions Générales de Vente*). La convention de formation ainsi que la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur, soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription :
les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe

Coût

- Frais de formation/ participant pour la session de 3 jours = 480 € net de taxe (Tarif 2023)
- Frais à la charge du bénéficiaire : Repas
- Formation non assujettie à la T.V.A

Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des apprenants.

Modalités pédagogiques	En présentiel
	Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les bénéficiaires et l'intervenant
Méthodes pédagogiques	- Apports théoriques illustrés d'exemples - Débats et discussions guidées - Exercices individuels et collectifs - Cas pratiques - Mises en situation et jeux de rôles



Moyens et/ou outils pédagogiques	- Salle de formation adaptée, avec vidéo projecteur et écran ainsi qu'un espace pour mise en situation des participants dans des jeux de rôles et des exercices collectifs - Ressources documentaires mises à disposition des apprenants : remise de supports pédagogiques
Intervenants	Consultante en management secteur médico-social et Coach professionnelle
Sanction de la formation	Attestation de réalisation

Contenu & Programme*

JOUR 1 et ETAPE		Numéro des Objectifs opérationnels	CONTENUS	DUREE
J1 Matin (9H-12H)	Etape 1	1,2 et 3	Accueil des participants Présentation des points de fonctionnement Recueil des attentes Présentation globale de la formation	50 mn
	Etape 2	1,2 et 3	Evaluation des connaissances/ compétences en début de formation	10 mn
	Etape 3	1 et 2	Présentation du cadre réglementaire et axiologique Bientraitance et maltraitance au fil du temps	120 mn
J1 AM (13H30-16H30)	Etape 4	1,2 et 3	La bientraitance : concept et fondamentaux	150
	Etape 5	1 et 2	Synthèse de la journée. Evaluation des acquisitions de la journée Annonce du programme J2	30 mn

JOUR 2 et ETAPE		Numéro des Objectifs opérationnels	CONTENUS	DUREE
J2 Matin (9H- 12H)	Etape 1	1, 2, 3	Accueil des participants Rappel des points de fonctionnement Présentation du programme de la journée et rappel du programme global	20 min
	Etape 2	1 et 2	Bientraitance et maltraitance dans l'échelle des références de bonnes pratiques	60 min
	Etape 3	1 et 2	La maltraitance : définition et vocabulaire partagés	100 min
J2 AM (13H30-16H30)	Etape 4	1 et 2	La maltraitance : droits des usagers et devoirs des professionnels	50 min
	Etape 5	1 et 2	La typologie des maltraitements	100 min
	Etape 6	1, 2 et 3	Synthèse de la journée Evaluation des acquisitions de la journée Annonce du programme J3	30 min



JOUR 3 et ETAPE		Numéro des Objectifs opérationnels	CONTENUS	DUREE
J3 Matin (9H- 12H)	Etape 1	1, 2 et 3	Accueil des participants Rappel des points de fonctionnement Présentation du programme de la journée et rappel du programme global	20 min
	Etape 2	2 et 3	La typologie des maltraitements - suite	120 min
	Etape 3	2 et 3	Prévention et traitement de la maltraitance : repérage, régulations et signalement	40 min
J3 AM (13H30-16H30)	Etape 4	3	Prévention et traitement de la maltraitance : repérage, régulations et signalement - suite	20 min
	Etape 5	3	Bientraitance et maltraitance en pratique	120 min
	Etape 6	1, 2 et 3	Synthèse de la formation Evaluation des acquisitions en fin de formation Evaluation de la satisfaction des bénéficiaires	40 min

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement avant la formation
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, cas pratiques, exercices, bilans oraux)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des stagiaires

Indice de satisfaction

Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement Bénéficiaire (s) accueilli(s) :	6 agents formés en 2023
Niveau de performance Taux de satisfaction globale des apprenants	Note globale : 9.80 sur 10 Taux satisfaction : 98 %

Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'information : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour toute question administrative, pédagogique et/ou handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT IFCS/CFPCS

145 avenue de Buros
64046 PAU CEDEX
05.59.92.49 30
Email : ifcs@ch-pau.fr
Site internet : <https://www.ch-pau.fr>



SITUATIONS CLINIQUES & SOINS



Repérage et accompagnement des patients ayant une problématique addictive

Contexte

Les addictions posent, en France comme à l'échelle européenne et dans le reste du monde, un problème de santé publique majeur, dont les impacts sont multiples, sanitaires, médicaux et sociaux. Cette formation vise à introduire, renforcer une culture addictologique dans les établissements de santé, permettant ainsi aux professionnels de Santé d'acquérir des compétences dans le repérage et la prise en charge des patients ayant une problématique addictive.

Public & Prérequis

Personnel médical et paramédical. Aucun prérequis n'est exigé

Nombre de bénéficiaires : Entre 4 et 20 bénéficiaires maximum. *En dessous de ce seuil, la formation n'aura pas lieu.*

Objectif professionnel

Introduire et/ou renforcer une culture addictologique dans les établissements de santé, permettant ainsi d'acquérir des compétences dans le repérage et accompagnement des patients ayant une problématique addictive.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de formation de Niveau 2, les bénéficiaires seront capables de :

1. Définir la maladie addictive
2. Expliquer le mécanisme addictif
3. Repérer une problématique addictive
4. Proposer une intervention adaptée
5. Identifier les traitements spécifiques aux sevrages
6. Mobiliser si besoin le réseau addictologique Béarn Soule

Calendrier et informations pratiques



Durée : 26 heures en discontinu, réparties en 4 sessions



Dates : 9 février 2024, 7 mars 2024, 28 mars 2024 et 12 avril 2024



Lieu de la formation : CFCPS du Centre Hospitalier de Pau (64), 145 Avenue de Buros, 64046 PAU CEDEX



Les modalités d'accès aux Centres de formation et les lieux de restauration du Centre Hospitalier de Pau sont disponibles sur le site internet de l'établissement

www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat du CFCPS au 05 59 92 49 30

Modalités d'accès

- **Pour les salariés du Centre Hospitalier de Pau :** suivre la procédure interne de demande de formation, sous couvert du responsable hiérarchique.
- **Pour tout professionnel extérieur :**
 - o La demande d'inscription est à télécharger à partir du site internet du Centre Hospitalier de Pau www.ch-pau.fr Rubrique SE FORMER – CFCPS. Merci d'adresser le bulletin d'inscription complété par courriel au CFCPS: ifcs@ch-pau.fr

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée (voir les Conditions Générales de Vente). La convention de formation ainsi que la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur, soit au bénéficiaire.

**Il n'y a pas de date limite d'inscription :
les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe**

Coût

- Frais de formation/ participant pour la session de 4 jours = 640 € net de taxe (Tarif 2023)
- Frais à la charge du bénéficiaire : Repas
- Formation non assujettie à la T.V.A

Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des apprenants.

Modalités pédagogiques	• En présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les bénéficiaires et l'intervenant
Méthodes pédagogiques	• Apports théoriques • Débats, échanges • Présentation et analyse cas clinique • Jeux de rôle
Moyens et/ou outils pédagogiques	• Salle de formation adaptée, avec vidéo projecteur et écran. • Support papier • Power point
Intervenants	• Médecin addictologue • IDE • Educateur spécialisé • Sagefemme tabacologue • Intervenants partenaires du réseau addictologique Béarn Soule
Sanction de la formation	• Certificat de réalisation



Contenu & Programme

JOUR /Demi-journée		CONTENU	HORAIRE
J1	Matin	Présentation des participants et de leurs attentes. Présentation des intervenants, du déroulé de la formation et de la logistique.	9h00 à 10h15
		Evaluation connaissances pré test J1	10h15 à 10h30
		Les différents comportements d'usages vis à vis des substances psychoactives	10h45 à 12h30
	Après midi	Les différentes substances psychoactives (effets recherchés, signes intoxications...) Evaluation acquisition post apports de connaissances J1	13h30 à 16h00 16h00 à 16h30
J2	Matin	Evaluation connaissances J2 pré test	9h00 à 9h15
		L'Addiction est-elle une maladie ?	9h15 à 12h30
	Après midi	Les idées reçues en addictologie Le craving Evaluation acquisition post apports de connaissances J2	13h30 à 16h00 16h00 à 16h30
J3	Matin	Evaluation connaissances J3 pré test	9h00 à 9h15
		Evaluation de façon précoce chez les adolescents et les adultes de leurs consommations de substances psychoactives et en évaluer les risques.	9h15 à 12h30
	Après midi	Proposer une intervention brève ou un entretien motivationnel chez les consommateurs à risques de dommages Evaluation acquisition post apports de connaissances J3	13h30 à 16h00 16h00 à 16h30
J4	Matin	Evaluation connaissances J4 pré test	9h00 à 9h15
		Les différentes modalités de sevrage La conduite de surveillance en fonction du sevrage Les différents médicaments en addictologie	9h15 à 12h30
	Après midi	Présentation des structures de soins hospitalière et des structures médicosociales réseau Addictologie Evaluation acquisition post apports de connaissances J4 Evaluation de la satisfaction des participants à la formation et l'apport de la formation sur les pratiques professionnelles	13h30 à 15h30 15h45 à 16h30



Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement : Avant/Après
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (cas pratiques, exercices)
- Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels par les bénéficiaires.

Indice de satisfaction

Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement Bénéficiaire (s) accueilli(s) :	70 professionnels formés de 2016 à 2023
Niveau de performance Taux de satisfaction globale des apprenants	Note globale de 9.33/10 en 2023 Taux de satisfaction : 93 %

Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation.

www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour toute question administrative, pédagogique et/ou handicap,
veuillez contacter :

SECRÉTARIAT IFCS/CFCPS

145 avenue de Buros

64046 PAU CEDEX

05.59.92.49 30

Email : ifcs@ch-pau.fr

Site internet : <https://www.ch-pau.fr>



Repérage et accompagnement des patients ayant une problématique "Tabac et cannabis"

Contexte

Les addictions et notamment la consommation de tabac sont identifiées comme un problème de santé publique majeur, dont les impacts sont multiples. Selon le bulletin épidémiologique hebdomadaire du 26 mai 2021, en 2020, près de 31,8 % des 18-75 ans déclarait fumer. Ce taux dépasse fortement la consommation déclarée en 2018 (25,4%).

Au regard de ce constat, les besoins en prise en charge se relèvent indispensables pour réduire la consommation tabagique sur le territoire. Cet objectif entre dans le cadre de la politique « Hôpital sans tabac » engagée par le centre hospitalier de Pau. La formation présentée ci-après vise à introduire et à renforcer une culture addictologique dans les établissements de santé, permettant ainsi aux professionnels de santé (médicaux et paramédicaux) d'acquérir des compétences dans le repérage des patients ayant une problématique addictive, la prescription de traitements nicotiniques de substitution et l'orientation vers la prise en charge la plus adaptée. En effet, selon l'analyse nationale de l'enquête sur le tabagisme en établissement de santé réalisée en 2020 par le RESPADD, 64 % des professionnels de santé souhaiterait être mieux formé sur la prise en charge du tabagisme.

Public & Prérequis

Personnel médical et paramédical du territoire
Béarn & Soule.

Aucun prérequis pédagogique n'est exigé

Nombre de bénéficiaires

Entre 6 et 15 personnes maximum
*En dessous de ce seuil, la formation
n'aura pas lieu*

Objectif professionnel

Introduire et renforcer une culture addictologique chez les professionnels de santé, permettant ainsi d'acquérir des compétences dans le repérage et l'accompagnement des patients ayant une problématique addictive.

Objectifs opérationnels et évaluable de développement des compétences

A l'issue de l'action, les bénéficiaires seront capables de :

1. Connaître les principes d'addiction au tabac, cannabis et leurs mécanismes.
2. Connaître les traitements de substitution au tabac et au THC
3. Connaître les structures de prise en charge
4. Proposer une intervention adaptée



Calendrier et informations pratiques



Durée : 7 heures (1 journée)



Dates : 2 sessions possibles : jeudi 14 mars 2024 / 26 septembre 2024



Lieu de la formation : CFCPS du Centre Hospitalier de Pau, 145 avenue de Buros
64046 PAU CEDEX

Les modalités d'accès aux Centres de formation et les lieux de restauration du Centre Hospitalier de Pau sont disponibles sur le site internet de l'établissement

www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat du CFCPS au 05 59 92 49 30

Modalités d'accès

- **Pour les salariés du Centre Hospitalier de Pau** : suivre la procédure interne de demande de formation, sous couvert du responsable hiérarchique.
- **Pour tout professionnel extérieur** :
 - o La demande d'inscription est à télécharger à partir du site internet du Centre Hospitalier de Pau www.ch-pau.fr Rubrique SE FORMER – CFCPS. Merci d'adresser le bulletin d'inscription complété par courriel au CFCPS: ifcs@ch-pau.fr

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée (*voir les Conditions Générales de Vente*). La convention de formation ainsi que la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur, soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription :
les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe

Coût

- Frais de formation/ participant pour la session = 160 € net de taxe (Tarif 2023)
- Frais à la charge du bénéficiaire : Repas
- Formation non assujettie à la T.V.A

Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des apprenants.

Modalités pédagogiques	• En présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les bénéficiaires et l'intervenant
Méthodes pédagogiques	• Apports théoriques, débats et échanges, présentation et analyse de cas clinique.
Moyens et/ou outils pédagogiques	• Salle de formation adaptée, avec vidéo projecteur et écran. • Support papier • Power point
Intervenants	• Sage-femme tabacologue • Infirmière en tabacologie
Sanction de la formation	Certificat de réalisation



Contenu & Programme

DEMI-JOURNÉE	OBJECTIF OPÉRATIONNEL	CONTENU	HORAIRE
MATINÉE	Recueillir les attentes	Présentation des participants et de leurs attentes. Présentation des intervenants, du déroulé de la formation et de la logistique.	09h00 à 09h30
	Repérer, comprendre et connaître l'addiction au tabac et au THC ainsi que les conséquences sur la santé des patients.	Présenter les différents comportements d'usages vis-à-vis du tabac et du THC chez le patient	09H30 à 10H45
	Évaluer les connaissances	Présenter les complications et les conséquences sur la santé des patients	
		Présenter les traitements substitutifs, les modalités de prescription et l'accompagnement disponible	11h00 à 12h30
APRES-MIDI		Présenter les structures de prise en charge	
	Repérer une problématique addictive	Proposer une intervention brève auprès d'un patient (mise en situation)	13h30 à 16h30
	Cas clinique et mise en pratique		

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement : Avant/Après
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (cas pratiques, exercices)
- Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels par les bénéficiaires.

Indice de satisfaction

Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement Bénéficiaire (s) accueilli(s) :	Nouvelle formation 2023 4 agents formés
Niveau de performance Taux de satisfaction globale des apprenants	Nouvelle formation 2023 Note de 9.75/10 soit 97.50 % de satisfaction



Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'information :

www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour toute question administrative, pédagogique et/ou handicap,
veuillez contacter :

SECRÉTARIAT IFCS/CFCPS

145 avenue de Buros

64046 PAU CEDEX

05.59.92.49 30

Email : ifcs@ch-pau.fr

Site internet : <https://www.ch-pau.fr>



Prise en charge de la douleur

Contexte

« (...) Toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte et traitée (...) » Loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé : Article L 1110-5 du code de santé publique (CSP).

Public & Prérequis

Personnel soignant aide-soignant, infirmier, sage-femme, auxiliaire de puériculture

Aucun prérequis pédagogique n'est exigé

Nombre de bénéficiaires

Entre 10 et 40 personnes maximum
En dessous de ce seuil, la formation n'aura pas lieu

Objectif professionnel

Approfondir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour améliorer la prise en charge de la douleur.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de formation, les bénéficiaires seront capables de :

1. Différencier la douleur aiguë de la douleur chronique.
2. Identifier les médicaments antalgiques et thérapies non médicamenteuses nécessaires à la prise en charge et au traitement de la douleur.
3. Evaluer la douleur dans sa globalité.
4. Prévenir les soins douloureux.

Calendrier et informations pratiques



Durée : 14 heures réparties sur 2 jours



Dates : 1^{er} session : Les mardi **12 et 26 mars 2024** ; 2^{ème} session : dates à venir



Lieu de la formation : CFCPS du Centre Hospitalier de Pau, 145 avenue de Buros
64046 PAU CEDEX

Les modalités d'accès aux Centres de formation et les lieux de restauration du Centre Hospitalier de Pau sont disponibles sur le site internet de l'établissement

www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat du CFCPS au 05 59 92 49 30



Modalités d'accès

- **Pour les salariés du Centre Hospitalier de Pau :** suivre la procédure interne de demande de formation, sous couvert du responsable hiérarchique.
- **Pour tout professionnel extérieur :**
 - o La demande d'inscription est à télécharger à partir du site internet du Centre Hospitalier de Pau www.ch-pau.fr Rubrique SE FORMER – CFCPS. Merci d'adresser le bulletin d'inscription complété par courriel au CFCPS: ifcs@ch-pau.fr

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée (*voir les Conditions Générales de Vente*). La convention de formation ainsi que la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur, soit au bénéficiaire.

**Il n'y a pas de date limite d'inscription :
les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe**

Coût

- Frais de formation/ participant pour la session de 2 jours = 320 € net de taxe (Tarif 2023)
- Frais à la charge du bénéficiaire : Repas
- Formation non assujettie à la T.V.A

Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des apprenants.

Modalités pédagogiques	• En présentiel • Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les bénéficiaires et l'intervenant
Méthodes pédagogiques	• Apports théoriques illustrés d'exemples, débats et discussions guidées, cas pratiques, exercices et apports méthodologiques, films, TD, TP)
Moyens et/ou outils pédagogiques	• Salle de formation adaptée, avec vidéo projecteur et écran. • 3 salles nécessaires en vue des ateliers. • Paperboard • Ressources documentaires mises à disposition des apprenants, centre de documentation et d'information
Intervenants	• Infirmiers, Cadre de Santé, Psychologue. • Médecins (gériatre, pédiatre, algologue, urgentiste). • Equipe douleur post opératoire, EMASP, Consultation douleur chronique. • Equipe ELSA
Sanction de la formation	Certificat de réalisation Attestation DPC pour les infirmiers(ères)



Contenu & Programme

JOUR Demi-journée	Etape	CONTENU	HORAIRE
J1 Matin Apports Théoriques	1	- Collecte des attentes et présentation de la formation - Evaluation des connaissances début de formation	9H à 9 H15
	2	- Physiopathologie douleur aiguë et chronique - Douleurs aux urgences	9H15 à 10h00
	3	- Médicaments antalgiques : douleurs nociceptives, douleurs neuropathiques, AL et MEOPA - Thérapies non médicamenteuses généralités (TENS, stimulation vagale, hypnose, cohérence cardiaque.)	10h00 à 11h00 et de 11h15 à 12h30
J1 AM Apports Théorie	4	Evaluation de la douleur (Présentation des échelles et leur mode d'utilisation en fonction du patient)	13h30 à 14h30
	5	- Préventions des soins douloureux - Douleurs aux urgences	14h30 à 15h00 15h15 à 16h20
	6	Choix pour les ateliers du J2	16h20 à 16h30
JOUR Demi-journée	Etape	CONTENU	DUREE
J2 dit Pratique	7	Confirmation composition et organisation des ateliers du J2	5 min
	8	- Atelier Douleur post opératoire - Atelier Douleur Chronique	1H30 1H30
	9	Atelier PCA (Mais aussi l'ensemble des autres ateliers)	1H30
	10	- Atelier douleurs chez la personne âgée - Atelier douleurs et addiction - Atelier douleur en pédiatrie	1h30 1h30 1h30
	11	Atelier prévention des douleurs induites par les soins.	1h30
	12	Evaluation de la satisfaction et de la compréhension des participants	30 minutes



Modalités d'évaluation

- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (cas pratiques)
- Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels par les bénéficiaires

Indice de satisfaction

Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement Bénéficiaire (s) accueilli(s) :	95 professionnels formés de 2016 à 2023
Niveau de performance Taux de satisfaction globale des apprenants	Note globale de 8,62/10 en 2023 Taux de satisfaction : 86.2 %

Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'information :
www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour toute question administrative, pédagogique et/ou handicap,
veuillez contacter :

SECRÉTARIAT IFCS/CFCPS

145 avenue de Buros
64046 PAU CEDEX
05.59.92.49 30
Email : ifcs@ch-pau.fr
Site internet : <https://www.ch-pau.fr>



Soins palliatifs : Evaluation, prise en soin, accompagnement, éthique. // Niveau 1 et 2

Contexte

- Soins palliatifs, HAS mars 2019
- LOI n° 2016-87 du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie
- L'essentiel de la démarche palliative, HAS, 2016.
- Circulaire n° DHOS/O2/2008/99 du 25 mars 2008 relative à l'organisation des soins palliatifs
- Modalités de prise en charge de l'adulte nécessitant des soins palliatifs. Décembre 2002. Recommandations de bonnes pratiques, HAS.

Public & Prérequis	Nombre de bénéficiaires
Aide-soignant, infirmier, cadre de santé, ASH, Assistante sociale, Kinésithérapeute, Diététicien, Puéricultrice, Sage-femme	Entre 6 et 14 personnes max pour le niv.1 et 12 personnes max. pour le niv. 2
<i><u>Prérequis pour le niv.2</u> : avoir suivi la formation Niv. 1</i>	<i>En dessous de ce seuil, la formation n'aura pas lieu</i>

Objectif professionnel

Mettre en œuvre en interdisciplinarité des soins palliatifs et un accompagnement en fin de vie personnalisés auprès de la personne malade et de son entourage

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

Niveau 1 :

1. Avoir des connaissances sur le cadre juridique des soins palliatifs et de l'accompagnement
2. Connaître l'organisation des soins palliatifs sur le territoire de santé
3. Découvrir les fondements philosophiques et éthiques des soins palliatifs
4. Développer la prise en charge globale et personnalisée de la personne malade en soins palliatifs et en fin de vie et de son entourage
5. Utiliser les outils acquis pour participer au développement d'une réflexion individuelle et/ou collective en situation palliative : réflexion éthique

Niveau 2

1. Analyser les effets de la formation niveau 1 sur les pratiques individuelles et collectives de soins palliatifs
2. S'approprier le raisonnement éthique
3. Acquérir des techniques de toucher thérapeutique pour transmettre une sensation d'apaisement, de soulagement et de sécurité en fin de vie
4. Expliquer les bonnes pratiques de la toilette mortuaire, les différents rites funéraires
5. Développer l'accompagnement des familles



Calendrier et informations pratiques



Durée :

Niveau 1 : 30 heures réparties sur 5 jours en discontinu

Niveau 2 : 18 heures réparties sur 3 jours consécutifs



Dates :

Niveau 1 - 2024	Niveau 2 - 2024
Mardi 12 mars	Mardi 19 novembre
Mardi 26 mars	Mercredi 20 novembre
Mercredi 27 mars	Jeudi 21 novembre
Mardi 9 avril	
Mercredi 10 avril	



Lieu de la formation : CFCPS du Centre Hospitalier de Pau, 145 avenue de Buros
64046 PAU CEDEX

Les modalités d'accès aux Centres de formation et les lieux de restauration du Centre Hospitalier de Pau sont disponibles sur le site internet de l'établissement

www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat du CFCPS au 05 59 92 49 30

Salles des Ateliers du Cami Salié ,21 rue des palombes 64000 PAU – plan d'accès sur le site www.ateliers-du-camisalie.fr. Niveau1 (J2) de 13h30 à 16h30 et niveau 2 (J2) de 9h à 12h et 13h30 à 16h30

Modalités d'accès

- **Pour les salariés du Centre Hospitalier de Pau** : suivre la procédure interne de demande de formation, sous couvert du responsable hiérarchique.
- **Pour tout professionnel extérieur** :
 - o La demande d'inscription est à télécharger à partir du site internet du Centre Hospitalier de Pau www.ch-pau.fr Rubrique SE FORMER – CFCPS. Merci d'adresser le bulletin d'inscription complété par courriel au CFCPS: ifcs@ch-pau.fr

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée (*voir les Conditions Générales de Vente*). La convention de formation ainsi que la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur, soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription :
les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe

Coût

- Frais de formation/ participant pour :
 - o la session de NIVEAU 1 (5 jours) = 800 € net de taxe (Tarif 2023)
 - o la session de NIVEAU 2 (3 jours) = 480 € net de taxe (Tarif 2023)
- Frais à la charge du bénéficiaire : Repas
- Formation non assujettie à la T.V.A



Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des apprenants.

Modalités pédagogiques	En présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les bénéficiaires et l'intervenant
Méthodes pédagogiques	Apports théoriques illustrés d'exemples, débats et discussions guidées, cas cliniques, travail corporel, cours magistraux, film
Moyens et/ou outils pédagogiques	• Salle de formation adaptée, avec vidéo projecteur et ordinateur • Tableau mural ou « paperboard » • Une journée hors site aux « ateliers du Cami salié » • 2 petites salles supplémentaires lors du travail sur les cas cliniques • Ressources documentaires mises à disposition des apprenants
Intervenants	Médecins, cadre de santé, infirmières, psychologues de l'EMASP et de l'USP Psychomotricienne Agent des pompes funèbres
Sanction de la prestation	Certificat de réalisation délivré à l'issue de la formation

Contenu & Programme

<i>DEMI JOURNÉE</i>	<i>CONTENU</i>	<i>DUREE</i>
Niveau 1		
J1 matin	• Présentation des intervenants • Présentation du déroulement des 5 jours, calendrier • Présentation des participants • Partage sur les difficultés rencontrées auprès des patients et de leurs proches et concernant les représentations sur cette formation	9H à 12 H
J1 Après-midi	• Historique • Définition • Organisation • Législation et son évolution.	13H30 à 16H30
J2 Matin	La loi 2 février 2016 dite Clays-Léonetti : personne de confiance, directives anticipées, procédure collégiale, sédation profonde et continue L'éthique en soins palliatifs	9h à 12h
J2 après-midi	L'attitude corporelle et le toucher	13h30 à 16h30



J3 Matin	• Douleurs et symptômes d'inconfort • Traitements médicamenteux • Approches non médicamenteuses	9h à 12h
J3 Après-midi	• Concept du prendre soin • Besoins de la personne en fin de vie • Echelles d'évaluation de la douleur • Soins spécifiques en soins palliatifs • Thérapeutiques non médicamenteuses • Nutrition	13h à 16h30
J4 Matin	Dimension psychologique du patient	9h à 12h
J4 Après-midi	• Dimension psychologique de la famille • Attitudes aidantes • Travail de deuil	13h30 à 16h30
J5 Matin	• Dimension psychologique soignant • Le travail en équipe	9h à 12h
J5 Après-midi	Synthèse des apports théoriques de la formation autour de récit cliniques	13h30 à 16h00
	Evaluation de la satisfaction et des acquis des participants à la formation SP niveau 1	16h à 16h30
Niveau 2		
J1 Matin	• Ce qui a aidé ce qui a freiné depuis le niveau 1 • Relation aidante • Relation d'aide	9h à 12h
J1 Après-midi	Ethique arbitrage et décision	13h30 à 16h30
J 2	Prise de conscience de l'apaisement par le biais de la respiration	9h à 16h30
J3 Matin	• Les traditions religieuses • Les rites	9h à 12h
J3 Après-Midi	La loi Claeys Leonetti	13h30 à 16h30
	Evaluation de la satisfaction et des acquis des participants à la formation SP niveau 2	16h à 16h30

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation : cas pratiques, questions / réponses ouvertes
- Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels par les bénéficiaires

Indice de satisfaction

Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation



Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement Bénéficiaire (s) accueilli(s) :	Niveau 1 : 104 professionnels accueillis de 2016 à 2023 Niveau 2 : 55 professionnels accueillis de 2016 à 2023
Niveau de performance Taux de satisfaction globale des apprenants	100% satisfaits ou très satisfaits sur cette même période Note globale de 8.92/10 en 2023 (niveau 1) Note globale de 9.57/10 en 2023 (niveau 2) Taux de satisfaction : 89.2 % (niveau 1) Taux de satisfaction : 95.7 % (niveau 2)
Perspectives d'évolution	DU Soins palliatifs

Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'information
www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour toute question administrative, pédagogique et/ou handicap,
veuillez contacter :

SECRÉTARIAT IFCS/CFCPS

145 avenue de Buros

64046 PAU CEDEX

05.59.92.49 30

Email : ifcs@ch-pau.fr

Site internet : <https://www.ch-pau.fr>



Mieux accompagner les personnes âgées atteintes de la pathologie d'Alzheimer ou troubles apparentés

Contexte

Du fait du vieillissement de la population et de l'augmentation des troubles cognitifs associés ou non à des troubles du comportement, il est nécessaire pour tout soignant de connaître ces pathologies afin de mieux s'adapter aux situations délicates voire de les prévenir et d'interagir avec la personne de la manière la plus adéquate.

<u>Public & Prérequis</u>	<u>Nombre de bénéficiaires</u>
Personnel soignant exerçant en milieu hospitalier, EHPAD ou à domicile <u>Aucun prérequis pédagogique n'est exigé</u>	Entre 5 et 20 personnes maximum <i>En dessous de ce seuil, la formation n'aura pas lieu</i>

Objectif professionnel

Améliorer l'accompagnement des personnes âgées atteintes de la pathologie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de formation, les bénéficiaires seront capables de :

1. Expliquer les maladies cognitives et énoncer les évolutions possibles
2. Décrire et repérer les troubles du comportement chez les personnes âgées et les répercussions chez les aidants
3. Mieux communiquer avec les personnes âgées atteintes de ces pathologies
4. Décrire la gestion des situations de crise
5. Identifier les solutions pour le plan d'aide

Calendrier et informations pratiques



Durée : 18 heures réparties en 2 modules :

- 2 jours consécutifs
- 1 jour en discontinu, 15 jours après.



Dates : **28 et 29 novembre 2024 et 6 décembre 2024**



Lieu de la formation : CFCPS du Centre Hospitalier de Pau, 145 avenue de Buros
64046 PAU CEDEX

Les modalités d'accès aux Centres de formation et les lieux de restauration du Centre Hospitalier de Pau sont disponibles sur le site internet de l'établissement
www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat du CFCPS au 05 59 92 49 30



Modalités d'accès

- **Pour les salariés du Centre Hospitalier de Pau :** suivre la procédure interne de demande de formation, sous couvert du responsable hiérarchique.
- **Pour tout professionnel extérieur :**
 - o La demande d'inscription est à télécharger à partir du site internet du Centre Hospitalier de Pau www.ch-pau.fr Rubrique SE FORMER – CFCPS. Merci d'adresser le bulletin d'inscription complété par courriel au CFCPS: ifcs@ch-pau.fr

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée (*voir les Conditions Générales de Vente*). La convention de formation ainsi que la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur, soit au bénéficiaire.

**Il n'y a pas de date limite d'inscription :
les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe**

Coût

- Frais de formation/ participant pour la session de 3 jours = 480 € net de taxe (Tarif 2023)
- Frais à la charge du bénéficiaire : Repas
- Formation non assujettie à la T.V.A

Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des apprenants.

Modalités pédagogiques	Formation réalisée en présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les bénéficiaires et l'intervenant et la Directrice CFCPS
Méthodes pédagogiques	Supports théoriques Discussions à partir de situations vécues par les participants Mise en situation
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée, avec vidéo projecteur et écran. Ressources documentaires mises à disposition des apprenants, centre de documentation et d'information
Intervenants	• Médecin gériatre • Psychologue
Sanction de la formation	• Certificat de réalisation



Contenu & Programme

JOUR	CONTENUS	DUREE
J1 Matin	Accueil des participants Recueil des attentes Présentation globale de la formation : objectifs, le contexte, le cadre.	9h à 10h
	▪ Bases structurales de la mémoire ▪ Maladie d'Alzheimer	10H à 12 H
J1 Après-midi	▪ Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées	14H à 17H
J2 Matin	▪ Troubles du comportement	9h à 12h
J2 Après-midi	▪ Les aidants ▪ Les modes de communication	14h à 17h
J3 Matin	▪ Les modes de communication ▪ Gestion des situations de crise	9h à 12h
J3 Après-midi	▪ Le plan d'aide	14h à 17h
	▪ Evaluation des acquisitions de connaissances et synthèse de la formation ▪ Evaluation à chaud de la satisfaction : écrite individuelle et orale collective	16h30 à 17h

Modalités d'évaluation

- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (cas pratiques)
- Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels par les bénéficiaires

Indice de satisfaction

Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation



Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement Bénéficiaire (s) accueilli(s) :	55 professionnels formés de 2016 à 2022 formation 2023 en cours
Niveau de performance Taux de satisfaction globale des apprenants	100% satisfait ou très satisfaits Note globale : 9,33/10 en 2022 Formation non réalisée en 2023 à la publication du catalogue

Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'information :

www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour toute question administrative, pédagogique et/ou handicap,
veuillez contacter :

SECRÉTARIAT IFCS/CFCPS

145 avenue de Buros

64046 PAU CEDEX

05.59.92.49 30

Email : ifcs@ch-pau.fr

Site internet : <https://www.ch-pau.fr>



Dispenser un programme d'Education Thérapeutique du Patient (ETP)

Contexte

L'éducation thérapeutique du patient (ETP), partie intégrante de l'éducation pour la santé et plus globalement encore de la promotion de la santé, est un processus, co-construit avec l'usager au cours de différentes étapes intégrées au parcours de santé. L'ETP a pour but de l'aider, ainsi que son entourage, à comprendre la maladie et les traitements, collaborer aux soins et prendre en charge leur état de santé afin de conserver et/ou améliorer leur qualité de vie (OMS, 1988).

L'essor de l'ETP ces dernières années auprès notamment des personnes atteintes de maladie chronique nécessite, pour les professionnels de santé intervenant dans cette démarche, de développer des compétences relationnelles, techniques, pédagogiques et socio-organisationnelles.

Désormais, il est obligatoire de suivre une formation validante de 40 heures pour pouvoir concevoir et animer, ou participer en tant qu'intervenant, à un programme autorisé d'ETP.

Cette formation en ETP permet de préparer le professionnel de santé aux compétences requises, telles que définies par l'article 84 de la loi HPST et la réglementation correspondante :

- Décret N°2010-904 du 2 août 2010 relatif aux conditions d'autorisation des programmes d'éducation thérapeutique du patient (modifié).
- Décret N°2010-906 du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'ETP (modifié).
- Arrêté du 2 août 2010 (modifié) relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient.
- Décret N° 2013-449 du 31 mai 2013 relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'ETP.
- Arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes d'ETP modifiant l'arrêté du 2 août 2010.
- Décret N°2020-1832 du 31 décembre 2020 relatif aux programmes d'ETP modifiant l'arrêté du 14 janvier 2015.

Public & Prérequis

Professionnels de santé exerçant en établissement de santé, structure médico-sociale, cabinet libéral ou centre de santé

Aucun prérequis pédagogique n'est exigé

Nombre de bénéficiaires

Entre 7 et 12 personnes maximum
En dessous de ce seuil, la formation n'aura pas lieu

Objectif professionnel

Au terme de la formation de 40 heures, les participants auront acquis les compétences requises pour dispenser un programme d'Education Thérapeutique du Patient (ETP)



Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

En référence à l'Arrêté du 2 août 2010 (modifié) relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient, les objectifs opérationnels sont énoncés comme suit :

- Créer un climat favorable à l'ETP.
- Analyser avec le patient sa situation, ses pratiques de santé et convenir de ses besoins en ETP.
- S'accorder, avec le patient et son entourage sur les ressources nécessaires pour s'engager dans un projet et construire avec lui un plan d'action.
- Se coordonner avec les différents acteurs de la démarche d'ETP pour déployer les activités.
- Mettre en œuvre le plan d'action avec le patient et son entourage
- Co-évaluer avec le patient les pratiques et les résultats de la démarche d'ETP

Calendrier et informations pratiques



Durée : 42 heures soit 6 jours de formation réparties en 3 modules discontinus



Dates : **Module 1 : 28 et 29 Mars / Module 2 : 29 et 30 Avril / Module 3 : 6 et 7 Juin 2024**



Lieu de la formation : CFCPS du Centre Hospitalier de Pau, 145 avenue de Buros
64046 PAU CEDEX

Les modalités d'accès aux Centres de formation et les lieux de restauration du Centre Hospitalier de Pau sont disponibles sur le site internet de l'établissement
www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat du CFCPS au 05 59 92 49 30

Modalités d'accès

- **Pour les salariés du Centre Hospitalier de Pau** : suivre la procédure interne de demande de formation, sous couvert du responsable hiérarchique.
- **Pour tout professionnel extérieur** :
 - o La demande d'inscription est à télécharger à partir du site internet du Centre Hospitalier de Pau www.ch-pau.fr Rubrique SE FORMER – CFCPS. Merci d'adresser le bulletin d'inscription complété par courriel au CFCPS: ifcs@ch-pau.fr

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée (*voir les Conditions Générales de Vente*). La convention de formation ainsi que la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur, soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription :
les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe

Coût

- Frais de formation/ participant = 960 € net de taxe (Tarif 2023)
- Dispositifs de financement mobilisables
- Frais à la charge du bénéficiaire : Repas
- Formation non assujettie à la T.V.A



Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des apprenants.

Modalité pédagogique	- En présentiel - Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les bénéficiaires et les 2 intervenantes.
Méthodes pédagogiques	- Analyse interactive des représentations collectives à l'aide de différentes techniques : outil « Métaplan » et Brain-storming. - Apports théoriques interactifs, - Méthode de la découverte à l'aide d'un « Photo santé » et de matériel de dessin, cartes conceptuelles - Travaux de groupes et synthèses collectives, - Retour d'expérience relative à la pratique de l'ETP à l'Hôpital le Montaigu. - Mises en situation interactives et concrètes : jeux de rôle, Simulation et debriefing collectif.
Moyens et/ou outils pédagogiques	- Salle(s) de formation adaptée(s), avec vidéo projecteur et écran, Metaplan, - Ressources documentaires mises à disposition de chaque apprenant au moyen d'une clé USB : remise d'un support pédagogique dématérialisé reprenant les contenus approfondis et une bibliographie, - Centre de documentation et d'information du CFCPS
Intervenants	- Ingénieur Hospitalier, Coordinatrice de l'Education Thérapeutique à l'Hôpital le Montaigu à Astugue ; - Aide-Soignante en Education Thérapeutique à l'Hôpital Le Montaigu à Astugue.
Sanction de la formation	- Attestation de suivi de formation de 40 h, Attestation DPC.



Contenu & Programme

JOUR et demi journée		Déroulé / contenu	Durée
J O U R 1	M A T I N	Présentation du déroulé du module, des intervenants et des participants, attentes et expériences de ceux-ci.	40min
		Questionnaire pré test sur les connaissances et sentiment de compétence des participants.	15min
		Les représentations d'une démarche éducative : exercice individuel, choix de photos.	5min
		Construction en groupes de la définition de l'ETP, « Que représente pour vous l'ETP ? » et « Pourquoi éduquer le patient ? », Puis synthèse et mise en adéquation du travail de chaque groupe avec la définition officielle, OMS, INPES, HAS.	1h30
		La place de l'ETP dans la Loi HPST et les rôles des ARS et HAS. Tour d'Horizon des programmes autorisés en Occitanie. Les différents niveaux de prévention santé en France (primaire, secondaire, tertiaire).	40min
		Les critères de qualité de l'ETP : « Quels peuvent être d'après vous les critères de qualité de l'ETP ? », « quelles compétences pour les soignants ? ».	40min
	A P R E S M I D I	Les représentations de la maladie chronique, chaque sous-groupe doit constituer une carte conceptuelle sur une maladie chronique que les animateurs choisissent pour eux.	1h30
		La maladie chronique / maladie aigue : enjeux de santé publique, besoins de délégations de compétences soignant/patient.	45min
		Les représentations de la maladie chronique, 2 sous-groupes, chacun des groupes va travailler avec deux techniques différentes pour s'exprimer sur leurs représentations de la maladie chronique.	40min
		Synthèse de la journée, comment se sentent les participants, ont-ils des questions sur ce qui a été vu et présentation du déroulé de la journée 2.	15min



JOUR et demi journée		Déroulé / contenu	Durée
J O U R 2	M A T I N	Retour sur les apports de la veille	15min
		La démarche éducative, étape 1 : le diagnostic éducatif. « Quels sont les thèmes abordés lors de l'entretien éducatifs ».	30min
		Le diagnostic éducatif : l'entretien éducatif, création par les sous-groupes d'un guide d'entretien éducatif basé sur un cas concret.	1h
		Le diagnostic éducatif, jeux de rôle en groupes, un soignant/un patient.	1h30
		Apports théoriques sur les concepts qui soutiennent l'ETP : les représentations et croyances de santé, les stades d'acception, les stades de changement, la motivation....	45min
	A P R E S M I D I	La démarche éducative, étape 2 : Le contrat éducatif. Les objectifs pédagogiques, les compétences d'auto soins et d'adaptation.	45min
		La démarche éducative, étape 2 : Le contrat éducatif. « Quels sont d'après vous les objectifs éducatifs ? » concernant le cas concret. Travail de groupe, puis restitution à l'ensemble des participants et construction en collectif des objectifs et compétences à atteindre par le patient du cas concret. Présentation des travaux de chaque groupe.	60min
		Exercice sur les compétences et objectifs pédagogiques : un tableau est remis à chaque participant, avec une liste d'objectifs pédagogiques en lien avec le cas concret, les participants doivent faire correspondre les objectifs pédagogiques aux compétences visées. Correction en plénière.	25min
		Reprise des critères de qualité de l'ETP et des compétences des soignants, compétences relationnelles et pédagogiques et organisationnelles au regard des deux premières étapes de la démarche éducative qui ont été menées par le groupe de participants.	15min
		Les représentations d'une démarche éducative, retour sur le choix individuel des photos de la veille, « vos représentations de la démarche éducative ont-elles changées ? Pourquoi et en quoi ? »,	30min
		Bilan du module, retour sur les attentes de chacun listées en début d'étape et évaluation de satisfaction de la formation	10min

JOUR et demi journée		Déroulé / contenu	Durée
J O U R 3	M A T I N	Présentation du déroulé du module, attentes des participants pour ce module. Retour d'expériences entre les deux sessions.	40min
		En 2 sous-groupes : qu'avez-vous retenu sur l'ETP et sur diagnostic éducatif ? Chaque groupe répond aux deux questions.	40min
		Retour sur la démarche éducative : zoom sur la troisième étape, « mise en œuvre des séances éducatives ».	15min
		Représentation d'une séance éducative : élaborer le schéma des concepts « être formateur » et « être apprenant », travail en sous-groupe.	1h30
	A P R E S M I D I	Apprendre : en sous-groupes répondre à la question : quels sont d'après vous les obstacles à l'apprentissage et les conditions qui facilitent l'apprentissage ? Présentation par les groupes des travaux effectués.	45min
		Les attitudes, les techniques pédagogiques qui favorisent l'apprentissage. Les participants remplissent en individuel un tableau puis se mettent en sous-groupes pour le remplir et présentation en plénière.	60min
		Apports théoriques sur les différents courants pédagogiques, les méthodes, techniques pédagogiques. Présentations détaillées de certaines techniques pédagogiques (brainstorming, ronde des décisions, cas concret...)	60min
		Apports théoriques sur l'animation d'une séance éducative et déroulé de celle-ci et dynamique de groupe, présentation d'une fiche pédagogique.	60min
		Synthèse de la journée, comment se sentent les participants, ont-ils des questions sur ce qui a été vu et présentation du déroulé de la journée 4.	15min



JOUR et demi-journée		Déroulé / contenu	Durée
JOUR 4	M A T I N	Accueil des participants et retour sur le travail de la veille.	15min
		Les participants, en sous-groupes, choisissent un thème sur lequel ils aimeraient construire une séance collective d'apprentissage. Construction de la séance, de la fiche pédagogique, des outils pédagogiques nécessaires à l'apprentissage.	3h
	A P R E S	Animation d'une séance éducative collective, jeux de rôle en groupe sur les ateliers. De briefing des jeux de rôle et synthèse de ceux-ci, présentation et réajustements des fiches pédagogiques des ateliers présentés.	2h
		Outils éducatifs, chacun présente un outil éducatif qu'il connaît ou utilise et discussion en groupe. Apports théoriques sur les outils pédagogiques et les critères qualité de ceux-ci	30min
		Reprise du cas concret de la journée 2, les sous-groupes doivent créer un programme d'ETP sous forme de tableau en imaginant les ateliers possibles et détaillant les compétences visées, les objectifs pédagogiques, les méthodes, techniques et outils pédagogiques qu'ils utiliseraient. Lecture en plénière et réajustement.	1h
	M I D I	Bilan du module, retour sur les attentes de chacun listées en début d'étape et évaluation de satisfaction de la formation.	15min

JOUR et demi-journée		Déroulé / contenu	Durée
JOUR 5	M A T I N	Présentation du déroulé du module, attentes des participants pour ce module. Retour d'expériences entre les deux sessions.	40min
		Chaque participant doit répondre à la question : « si je devais être évalué (e), j'aimerais avant tout... », puis débriefing en collectif.	60min
		En 2 sous-groupes : qu'avez-vous retenu sur les méthodes et techniques pédagogiques et sur freins et leviers à l'apprentissage ? Chaque groupe répond aux deux questions.	60min
		Les participants doivent remplir en individuel dans un premier temps un abécédaire de l'évaluation en ETP. Puis en sous-groupes créer cet abécédaire selon les mots choisis par chacun en argumentant leur choix définitif pour un mot par lettre, présentation de l'abécédaire en plénière.	60min
	A P R E S	Les concepts de l'évaluation, apports théoriques. Quelles questions se poser avant de mettre en place une évaluation (qui, quoi ? comment ? quand ? où ? pour quoi ?)	60min
		Un tableau est distribué à chaque participant reprenant les champs de l'évaluation en ETP, pour chaque champ les participants doivent imaginer un outil d'évaluation adéquat. Puis mise en commun en sous-groupes et présentation des travaux en plénière.	60min
		Zoom sur la quatrième étape, « l'évaluation de l'ETP », Définition de l'évaluation en ETP, description des domaines dans lesquels réaliser des évaluations en ETP (programme, compétences patients, équipe...). Les recommandations HAS (sur les auto-éval annuelles et quadri des programmes ETP).	60min
	M I D I	Synthèse de la journée, comment se sentent les participants, ont-ils des questions sur ce qui a été vu et présentation du déroulé de la journée 6.	15min



JOUR et demi-journée		Déroulé / contenu	Durée
J O U R 6	M A T I N	Accueil des participants et retour sur le travail de la veille.	15min
		Les participants, en sous-groupes, choisissent un cas concret (diag éducatif) sur lequel ils aimeraient construire une séance collective d'apprentissage et d'évaluation de celui-ci. Ils doivent définir objectif général, sécuritaires et spécifiques. Présentation des travaux en plénière.	30min
		Les participants doivent construire une séance d'éducation collective sur les objectifs de sécurité jusqu'à l'évaluation des objectifs visés. Construction de la séance, de la fiche pédagogique, des outils pédagogiques nécessaires à l'apprentissage et à l'évaluation des patients.	2h30
	A P R E S M I D I	Animation d'une séance éducative collective, jeux de rôle en groupe sur les ateliers. De briefing des jeux de rôle et synthèse de ceux-ci, présentation et réajustements des fiches pédagogiques des ateliers présentés.	1h
		Les participants doivent construire un outil d'évaluation de l'animation d'une séance d'ETP et un outil d'évaluation de la satisfaction des patients. En sous-groupe, présentation en plénière, réajustement.	45min
		Reprise des travaux de la journée 4, les sous-groupes doivent compléter le tableau en rajoutant l'évaluation choisie par module ainsi que l'outil utilisé. Lecture en plénière et réajustement.	1h30
		Questionnaire post test sur les connaissances et sentiment de compétence des participants.	15min
		Bilan de formation, retour sur les attentes de chacun listées en début d'étape et évaluation de satisfaction de la formation. Remise des attestations des 40h.	15min

Modalités d'évaluation

- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (cas pratiques)
- Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels par les bénéficiaires

Indice de satisfaction

Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement Bénéficiaire (s) accueilli(s) :	17 bénéficiaires en 2023 soit total de 88 (parcours complet) depuis 2016
Niveau de performance Taux de satisfaction globale des apprenants	Note globale de 9,73/10 en 2022 Note globale de 9,76/10 en 2023 Taux de satisfaction 97.6 %
Perspectives d'évolution :	Coordonnateur de programme ETP sous réserve de l'obtention de l'attestation de suivi du module de formation « Coordination ETP » conforme à l'arrêté du 2 août 2010 modifié relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'ETP.



Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'information :

www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour toute question administrative, pédagogique et/ou handicap,
veuillez contacter :

SECRÉTARIAT IFCS/CFCPS

145 avenue de Buros

64046 PAU CEDEX

05.59.92.49 30

Email : ifcs@ch-pau.fr

Site internet : <https://www.ch-pau.fr>



Prise en charge du patient de soins critiques

Contexte

Dans un contexte de renouvellement rapide des équipes soignantes, mais également les besoins de perfectionnement en soins critiques des soignants en médecine aigue (nombreuses connaissances théoriques et techniques à acquérir, la complexité et la polyvalence des prises en charge et enfin en absence de formation spécifique initiale à l'IFSI) Cet enseignement a pour vocation d'améliorer la prise en charge des patients de soins critiques, uniformiser les pratiques professionnelles et faciliter l'intégration des nouveaux agents.

Depuis 2017, l'équipe du service de réanimation et surveillance continue du Centre Hospitalier de Pau propose au personnel infirmier la formation « Prise en charge des patients de soins critiques ». Cette formation comprend 6 modules repartis par thématiques et recouvre l'ensemble des activités spécifiques rencontrées en soins critiques. Chaque module est présenté par un binôme médical et paramédical. L'enseignement est fondé sur des bases théoriques, des démonstrations pratiques, des soins infirmiers et des analyses de cas cliniques associés.

Public & Prérequis

Expérience en soins critiques ou souhaitant se diriger dans un service de soins critiques dans un futur projet professionnel

Aucun prérequis pédagogique n'est exigé

Nombre de bénéficiaires

Entre 10 et 22 personnes maximum
En dessous de ce seuil, la formation n'aura pas lieu

Objectif professionnel

- Améliorer la prise en charge en urgence des patients de soins critiques ainsi que leurs prises en charge secondaire en soins intensifs et/ou réanimation selon leur parcours de soins
- Approfondir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la prise en charge d'un patient de soins critiques et aider à l'intégration des nouveaux agents.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

Le programme vise à permettre aux professionnels de santé de :

- A. Harmoniser les pratiques gestuelles et participer à la maîtrise des risques associés aux actes de soins
- B. Appréhender l'intérêt des méthodes d'évaluation de pratiques professionnelles (RMM) en soins critiques
- C. Optimiser la coordination en équipe pluri-professionnelle lors du parcours de soins des patients
- D. Renforcer la prise en charge de la douleur
- E. Favoriser la réflexion éthique autour du patient en soins critiques et sa famille afin de privilégier l'accompagnement des patients en fin de vie et consolider le lien avec les soins palliatifs
- F. Contribuer à prévenir les infections graves type sepsis
- G. Sensibiliser au bon usage des médicaments et notamment des antibiotiques
- H. Développer des approches non médicamenteuses favorisant le bien-être des patients en soins critiques



Calendrier et informations pratiques



Durée : 21 heures réparties sur 3 jours. (9h00-12h30 / 13h30-17h00)



Dates : **11 - 25 Janvier 2024 et 15 février 2024**



Lieu de la formation : CFCPS du Centre Hospitalier de Pau, 145 avenue de Buros
64046 PAU CEDEX

Les modalités d'accès aux Centres de formation et les lieux de restauration du Centre Hospitalier de Pau sont disponibles sur le site internet de l'établissement

www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat du CFCPS au 05 59 92 49 30

Modalités d'accès

- **Pour les salariés du Centre Hospitalier de Pau** : suivre la procédure interne de demande de formation, sous couvert du responsable hiérarchique.
- **Pour tout professionnel extérieur** :
 - o La demande d'inscription est à télécharger à partir du site internet du Centre Hospitalier de Pau www.ch-pau.fr Rubrique SE FORMER – CFCPS. Merci d'adresser le bulletin d'inscription complété par courriel au CFCPS: ifcs@ch-pau.fr

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée (*voir les Conditions Générales de Vente*). La convention de formation ainsi que la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur, soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription :
les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe

Coût

- Frais de formation/ participant pour la session de 3 jours = 480 € net de taxe (Tarif 2023)
- Frais à la charge du bénéficiaire : Repas
- Formation non assujettie à la T.V.A

Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des apprenants.

Modalités pédagogiques	En présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les bénéficiaires et l'intervenant
Méthodes pédagogiques	Exposés théoriques Cas clinique/analyse interactive Démonstration procédurale sur mannequin Projection de vidéo/photo Echanges interactifs
Moyens et/ou outils pédagogiques	• Salle de formation adaptée, avec vidéo projecteur et écran, plateforme numérique (si visio conférence en distanciel application meet ji si).



	• A l'issue de chaque journée d'enseignement, les supports pédagogiques « power point » relatifs à chacun des modules sont transmis par mail aux participants par le coordonnateur.
Intervenants	• 6 IDE experts du centre de référence de réanimation territoriale (Béarn et Soule) : Spécialistes de l'encadrement des nouveaux agents en réanimation, Intervenants en IFSI avec simulations procédurales sur mannequins, 3 IDE sont tuteurs de stage, 4 IDE sont formateurs « Prise en charge du patient en soins critiques » validé DPC depuis 3 ans, 1 IDE est formé à l'Hypno-analgésie, 3 IDE sont formés à la communication thérapeutique et au toucher thérapeutique en réanimation, 1 IDE est coordinatrice spécialiste de l'épuration extra-rénale et titulaire de DU « Soins infirmiers en réanimation, SSPi et urgences » à Bordeaux Pellegrin. • 9 Médecins Réanimateurs selon leur domaine de compétences : Anesthésie-Réanimation-Cardiologie, Référénts Antibiothérapie, Coordonnateur Prélèvements-Multi-Organes, Référént Hypnose et Communication thérapeutique , Référénts Ethique.
Sanction de la formation	Validation diplômante DPC

Contenu & Programme

**J1 Matin
9h-12h30
MODULE 1**

**Généralités et
Environnement**

Exposés théoriques (2h00):

- Présentation, objectifs et généralités
- Cadre légal
- Gestion des risques
- Prévention des infections nosocomiales
- Mesures d'isolement
- Soins infirmiers associés

Démonstration procédurale sur mannequin (30min):

- Pose et entretien des dispositifs invasifs (voie veineuse centrale, cathéter artériel, drain thoracique)

Projection de vidéo/photo (30 min) :

- Chambre de réanimation
- Gestion des abords vasculaires
- Gestion des alarmes et transport intra hospitalier

Echanges interactifs (30 min)



**J1 Après-Midi
MODULE 2
13h30-17h00**

*Fonction cardio-
circulatoire*

Exposés théoriques (2H00):

- Rappels physiopathologiques de l'état de choc
- Monitoring et prise en charge des principales pathologies cardio-circulatoires en soins critiques (utilisation des amines, remplissage vasculaire, produits sanguins)
- Prise en charge d'un arrêt cardiaque
- Analyse de l'ECG : principaux troubles du rythme
- Soins infirmiers associés

Cas Cliniques/ analyse interactive (30min):

- Prise en charge initiale des états de chocs (septique, cardiogénique, hémorragique, anaphylactique) + débat

Démonstration procédurale sur dispositifs (30 min) :

- Manipulation de pompes ivse
- Manipulation d'accélérateur de perfusion

Echanges interactifs (30 min)

**J2 Matin
MODULE 3
9h-12h30**

Fonction respiratoire

Exposés théoriques (2h00):

- Rappels physiopathologiques
- Principales pathologies respiratoire en soins critiques
- Bases de la ventilation mécanique
- Gestion de la ventilation non-invasive/oxygénothérapie haut débit: interface et optimisation
- Indications, mise en place, entretien d'une trachéotomie
- Soins infirmiers associés

Cas cliniques/ analyse interactive (30 min):

- Gestion d'une intubation en séquence rapide

Démonstration procédurale sur mannequin (30 min):

- Ventilation/Ventilation non invasive/Oxygénothérapie haut débit
- Entretien d'une trachéotomie

Echanges interactifs (30 min)

**J2 AM
MODULE 4
13h30-17h00**

Infectiologie

Exposés théoriques (2H30):

- Infectiologie : un modèle : le choc septique, rappel physiopathologique et prise en charge en pratique
- Fonction rénale et métabolique : rappels physiopathologiques, insuffisance rénale aiguë, technique d'assistance l'épuration extra-rénale : techniques, principes
- Soins infirmiers associés

Cas cliniques/analyse interactive (20 min):

- Prise en charge d'un choc septique sur péritonite ou méningite : hiérarchisation

Projection de vidéo/photo (20 min):

- Mise en place et surveillance d'une épuration extrarénale et gestion des alarmes

Echanges interactifs (20 min)



**J3 Matin
9h-12h30**

MODULE 5

*Fonction
neurologique*

Exposé théorique (2h30):

- Rappels anatomiques et physiopathologiques
- Gestion et monitoring des principales pathologies neurologiques rencontrées en réanimation : traumatisme crânien, AVC, traumatisme médullaire, myasthénie, état de mal épileptique, Syndrome de Guillain-Barré
- Soins infirmiers associés

Cas clinique/analyse interactive (30 min) :

Prise en charge d'un traumatisé crânien grave : de la neuroréanimation à la rééducation fonctionnelle

Echanges interactifs (30 min)

**J3 AM
MODULE 6
13h30-17h00**

Vision transversale

Vision transversale (2h30):

- Sédation/Analgésie : bases pharmacologiques et gestion pratique (1H)
- Eléments de bonne communication (30 min)
- Réflexions éthiques (1H)
- Le prélèvement multi-organe (30 min)
- Soins infirmiers associés et inclus

Synthèse : échanges interactifs, discussion, compléments d'informations (30 min)

Modalités d'évaluation

- Pré et Post-test reprenant les éléments clefs de la formation (QCM) envoyés par mail lors de chaque module.
- Correction et explications des résultats effectués en fin de module, réponse aux différentes questions complémentaires.
- Mise en situation par des cas cliniques simples déroulant la prise en charge chronologique des patients de soins critiques dans un contexte d'urgence puis de soins intensifs et/ou de réanimation.
- Les éléments de traçabilité relatifs à la participation des professionnels : Emargement.

Indice de satisfaction

- Questionnaires de satisfaction en fin de formation / Bilan final détaillant chaque module abordé. Questionnaire individuel écrit et collectif oral
- Analyse à posteriori des questionnaires par le coordonnateur afin d'améliorer le contenu et la forme pour la prochaine session de formation.

Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement Bénéficiaire (s) accueilli(s) :	75 professionnels formés de 2019 à 2023
Niveau de performance Taux de satisfaction globale des apprenants	Note globale de 8.93/10 en 2023 Taux de satisfaction : 89.3 %



Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'information :

www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour toute question administrative, pédagogique et/ou handicap,
veuillez contacter :

SECRÉTARIAT IFCS/CFCPS

145 avenue de Buros

64046 PAU CEDEX

05.59.92.49 30

Email : ifcs@ch-pau.fr

Site internet : <https://www.ch-pau.fr>



Journée de sensibilisation au don d'organes et de tissus

Contexte

Promotion du don d'organes et de tissus en lien avec la loi du 26 Janvier 2016.

Public & Prérequis

Tout le personnel de santé des établissements de santé du territoire, à savoir : le CH de Pau, le CH des Pyrénées, le CH d'Oloron Ste-Marie, la Clinique Beau site, la Polyclinique de Navarre et Marzet, la Clinique Princess, l'EHPAD les Jeunes Chênes, le Nid Béarnais, la Clinique d'Aressy,

Aucun prérequis pédagogique n'est exigé

Nombre de bénéficiaires

Entre 8 et 30 personnes maximum
En dessous de ce seuil, la formation n'aura pas lieu

Objectif professionnel

- Sensibiliser le personnel de santé au don d'organes et de tissus.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

Le programme vise à permettre aux professionnels de santé de :

Découvrir l'ensemble du processus en lien avec le donneur potentiel

- Identification et recensement des donneurs potentiels (Cristal Action).
- Diagnostic de la mort encéphalique.
- Prise en charge médicale du donneur.
- Sélection des donneurs, rôle de la coordination hospitalière.
- Dossier du donneur.

Aborder le don dans le respect des règles d'éthique

- Évaluation, qualification des organes et tissus.
- Entretien avec les proches.

Calendrier et informations pratiques



Durée : 6 heures (1 journée)



Dates : **Vendredi 26 janvier 2024**



Lieu de la formation : Salle Artouste du CFCPS du Centre Hospitalier de Pau, 145 avenue de Buros 64046 PAU CEDEX



Les modalités d'accès aux Centres de formation et les lieux de restauration du Centre Hospitalier de Pau sont disponibles sur le site internet de l'établissement

www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat du CFCPS au 05 59 92 49 30

Modalités d'accès

- **Pour les salariés du Centre Hospitalier de Pau :** suivre la procédure interne de demande de formation, sous couvert du responsable hiérarchique.
- **Pour tout professionnel extérieur :**
 - o La demande d'inscription est à télécharger à partir du site internet du Centre Hospitalier de Pau www.ch-pau.fr Rubrique SE FORMER – CFCPS. Merci d'adresser le bulletin d'inscription complété par courriel au CFCPS: ifcs@ch-pau.fr

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée (voir les Conditions Générales de Vente). La convention de formation ainsi que la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur, soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription :

les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe

Coût

- Frais de formation/ participant = 160 € net de taxe (Tarif 2023)
- Frais à la charge du bénéficiaire : Repas
- Formation non assujettie à la T.V.A

Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des apprenants.

Modalités pédagogiques	• En présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les bénéficiaires et l'intervenant
Méthodes pédagogiques	• Questionnement initial pour connaître la culture générale autour du don de chacun des participants puis évaluation finale de ce questionnement • Débats et discussions guidées
Moyens et/ou outils pédagogiques	• QCM évaluation connaissances initiales avec correction en post formation immédiate • Power point sur la démarche et intervention d'une personne greffée • Supports télévisuels (proposés par l'ABM)
Intervenants	• L'équipe de coordination PMOT (1 médecin réanimateur, 3 cadres Infirmiers coordinateurs aux PMOT, 3 IDE coordinatrices PMOT) • 1 intervenant extérieur : patient greffé
Sanction de la formation	• Emargement par demi-journée



Contenu & Programme

DEMI-JOURNEE	OBJECTIF OPERATIONNEL	CONTENU	Méthodes pédagogiques et modalité d'évaluation	DUREE
MATIN	Découvrir l'ensemble du processus en lien avec le donneur potentiel	Identification et recensement des donneurs potentiels (Cristal Action). Diagnostic de la mort encéphalique. - Prise en charge médicale du donneur. Sélection des donneurs, rôle de la coordination hospitalière. - Dossier du donneur.	Questionnement initial pour connaître la culture générale autour du don de chacun des participants Evaluation finale de ce questionnaire	4h
APRES MIDI	Aborder le don dans le respect des règles d'éthique	Évaluation, qualification des organes et tissus. Entretien avec les proches.	Débats et discussions guidées	2h

Modalités d'évaluation

- Test de connaissances début et fin de de formation

Indice de satisfaction

Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement Bénéficiaire (s) accueilli(s) :	111 professionnels formés de 2016 à 2023
Niveau de performance Taux de satisfaction globale des apprenants	Note globale de 9.73 en 2023 Taux de satisfaction : 9.73 %

Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'information : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour toute question administrative, pédagogique et/ou handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT IFCS/CFPCS

145 avenue de Buros
64046 PAU CEDEX
05.59.92.49 30

Email : ifcs@ch-pau.fr
Site internet : <https://www.ch-pau.fr>

HYGIENE & PREVENTION DES RISQUES



Formation des paramédicaux correspondants en hygiène hospitalière

Contexte

Cette formation répond aux objectifs de la politique nationale de prévention du risque infectieux inscrits dans le Programme national de Prévention des Infections Associées aux Soins (PROPIAS) publié en 2015.

Elle est également en cohérence avec le Schéma Régional de Santé 2018-2023 relatif au développement de la politique de prévention du risque infectieux dans tous les secteurs de soins. De plus, dans le cadre du contexte sanitaire actuel, cette formation est d'autant plus nécessaire qu'il existe un besoin pour approfondir les compétences des professionnels.

Cette journée, organisée par l'équipe opérationnelle d'hygiène du Centre hospitalier de Pau, répond aux attentes identifiées par l'ARS lors de la visite du 17 mars 2021 du CPIAS Nouvelle Aquitaine (Centre d'appui et de prévention des infections associées aux soins) afin de relancer le réseau des correspondants paramédicaux en hygiène.

Public & Prérequis

Paramédicaux identifiés correspondants en hygiène par l'établissement (IDE, AS, SF, MEM, ...)

Aucun prérequis pédagogique

Nombre de bénéficiaires

Entre 5 et 30 bénéficiaires maximum

En dessous de ce seuil, la formation n'aura pas lieu

Objectif professionnel

Assurer les missions en tant que paramédicaux correspondants en hygiène au Centre hospitalier de Pau.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de formation, les bénéficiaires seront capables de :

1. Enoncer l'historique de la fonction « correspond en hygiène » dans l'établissement
2. Définir les agents infectieux, nommer les flores et comprendre les modes de transmission des microbes
3. Nommer et expliquer les Précautions Standard et précautions complémentaires
4. Identifier les opportunités à l'hygiène des mains et au bon usage des gants
5. Utiliser la base de données documentaire Ennov
6. Décrire le circuit des déchets de l'établissement



Calendrier et informations pratiques



Durée : 7heures – soit une journée de formation



Dates : le mardi **19 mars 2024 de 9h00 à 17h00**



Lieu de la formation : CFCPS du Centre Hospitalier de Pau (64) 145 Avenue de Buros, 64046 PAU CEDEX

Les modalités d'accès aux Centres de formation et les lieux de restauration du Centre Hospitalier de Pau sont disponibles sur le site internet de l'établissement

www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat du CFCPS au 05 59 92 49 30

Modalités d'accès

Pour les salariés du Centre Hospitalier de Pau : suivre la procédure interne de demande de formation, sous couvert du responsable hiérarchique.

**Il n'y a pas de date limite d'inscription :
les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe**

Coût

- Frais de formation : 160 € pour la journée par participant (net de taxe, Tarif 2023)
- Frais à la charge du bénéficiaire : Repas

Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des apprenants.

Modalités pédagogiques	En présentiel : Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les bénéficiaires et l'intervenant
Méthodes pédagogiques	Apports théoriques illustrés d'exemples, débats et discussions guidés, exercices pratiques et apports méthodologiques, CM, jeux pédagogiques Tests de connaissances début/fin de formation
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée, avec vidéoprojecteur et écran, et matériel de bionettoyage Ressources documentaires mises à disposition des apprenants et supports pédagogiques papiers
Intervenants	Praticien Hospitalier Hygiéniste (15 ans d'expérience en Hygiène, expert à l'HAS) Infirmières Hygiénistes et Technicienne Hygiéniste
Sanction de la formation	Certificat de réalisation délivré à l'issue de la formation



Contenu & Programme

Demi-journée	Etape	CONTENU	DUREE
Matin	1	- Accueil des participants - Recueils des attentes et présentation formation - Test de connaissances début de formation	9H à 9h30
	2	- Définition des agents infectieux - Ecologie bactérienne - Modes de transmission	9H30 à 10H30
	3	- Les Précautions Standard - Hygiène des mains - Les précautions complémentaires	10h45 à 12h30
Après-Midi	4	- Bon usage des gants	13h30 à 14h30
	5	- Recherche documentaire Ennov	14h30 à 15h15
	6	- Intégrer l'utilisation de la machine à vapeur	15h15 à 16h
	7	- Evaluation des acquisitions de connaissances et synthèse de la formation - Evaluation à chaud de la satisfaction : écrite individuelle et orale collective	16h30 à 17h

Modalités d'évaluation

- Tests de connaissances avant / après sous forme d'affirmations Vrai/faux
- Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels par les bénéficiaires

Indice de satisfaction

- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement Bénéficiaire (s) accueilli(s) :	97 participants de 2016 à 2023
Niveau de performance Taux de satisfaction globale des apprenants	Note globale de 9.22/10 en 2023 (formation commune)



Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'information : www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour toute question administrative, pédagogique et/ou handicap,
veuillez contacter :

SECRÉTARIAT IFCS/CFCPS

145 avenue de Buros

64046 PAU CEDEX

05.59.92.49 30

Email : ifcs@ch-pau.fr

Site internet : <https://www.ch-pau.fr>



Formation des correspondants en hygiène hospitalière (ASH)

Contexte

Cette formation répond aux objectifs de la politique nationale de prévention du risque infectieux inscrits dans le Programme national de Prévention des Infections Associées aux Soins (PROPIAS) publié en 2015.

Elle est également en cohérence avec le Schéma Régional de Santé 2018-2023 relatif au développement de la politique de prévention du risque infectieux dans tous les secteurs de soins. De plus, dans le cadre du contexte sanitaire actuel, cette formation est d'autant plus nécessaire qu'il existe un besoin pour approfondir les compétences des professionnels.

Cette journée, organisée par l'équipe opérationnelle d'hygiène du Centre hospitalier de PAU, répond aux attentes identifiées par l'ARS lors de la visite du 17 mars 2021 du CPIAS Nouvelle Aquitaine (Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins) afin de relancer le réseau des ASH correspondants en hygiène.

Public & Prérequis

ASH identifiés correspondants en hygiène par l'établissement

Aucun prérequis pédagogique

Nombre de bénéficiaires

Entre 5 et 30 bénéficiaires maximum

En dessous de ce seuil, la formation n'aura pas lieu

Objectif professionnel

Assurer les missions en tant que ASH correspondant en hygiène au Centre hospitalier de Pau.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de formation, les bénéficiaires seront capables de :

1. Enoncer l'historique de la fonction « correspondant en hygiène » dans l'établissement
2. Définir les agents infectieux, nommer les flores et comprendre les modes de transmission des microbes
3. Nommer et expliquer les Précautions Standard et précautions complémentaires
4. Identifier les opportunités à l'hygiène des mains et au bon usage des gants
5. Utiliser la base de données documentaire Ennov
6. Intégrer le fonctionnement des machines à vapeur



Calendrier et informations pratiques



Durée : 7heures – soit une journée de formation



Dates : le jeudi **28 mars 2024 de 9h à 17h**



Lieu de la formation : CFPCS du Centre Hospitalier de Pau (64)

Les modalités d'accès aux Centres de formation et les lieux de restauration du Centre Hospitalier de Pau sont disponibles sur le site internet de l'établissement au www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat du CFPCS au 05 59 92 49 30

Modalités d'accès

Pour les salariés du Centre Hospitalier de Pau : suivre la procédure interne de demande de formation, sous couvert du responsable hiérarchique.

**Il n'y a pas de date limite d'inscription :
les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe**

Coût

- Frais de formation : 160 € pour la journée par participant (net de taxe)
- Frais à la charge du bénéficiaire : Repas

Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des apprenants.

Modalités pédagogiques	En présentiel : Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les bénéficiaires et l'intervenant
Méthodes pédagogiques	Apports théoriques illustrés d'exemples, débats et discussions guidés, exercices pratiques et apports méthodologiques, CM, jeux pédagogiques Tests de connaissances début/fin de formation
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée, avec vidéoprojecteur et écran, et matériel de bionettoyage Ressources documentaires mises à disposition des apprenants et supports pédagogiques papiers
Intervenants	Praticien Hospitalier Hygiéniste (15 ans d'expérience en Hygiène, expert à l'HAS) Infirmières Hygiénistes et Technicienne Hygiéniste
Sanction de la formation	Certificat de réalisation délivré à l'issue de la formation



Contenu & Programme

JOUR/ Demi- journée	Etape	CONTENU	DUREE
Matin	1	- Accueil des participants - Recueils des attentes et présentation formation - Test de connaissances début de formation	9H à 9h30
	2	- Définition des agents infectieux - Ecologie bactérienne - Modes de transmission	9H30 à 10H30
	3	- Les Précautions Standard - Hygiène des mains - Les précautions complémentaires	10h45 à 12h30
Après Midi	4	- Bon usage des gants	13h30 à 14h30
	5	- Recherche documentaire Ennov	14h30 à 15h15
	6	- Intégrer l'utilisation de la machine à vapeur	15h15 à 16h
	7	- Evaluation des acquisitions de connaissances et synthèse de la formation - Evaluation à chaud de la satisfaction : écrite individuelle et orale collective	16h30 à 17h

Modalités d'évaluation

- Tests de connaissances avant / après sous forme d'affirmations Vrai/faux
- Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels par les bénéficiaires

Indice de satisfaction

- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement Bénéficiaire (s) accueilli(s) :	55 participants de 2016 à 2023
Niveau de performance Taux de satisfaction globale des apprenants	Note globale de 9.22/10 en 2023 (formation commune)



Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'information :

www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour toute question administrative, pédagogique et/ou handicap,
veuillez contacter :

SECRÉTARIAT IFCS/CFCPS

145 avenue de Buross

64046 PAU CEDEX

05.59.92.49 30

Email : ifcs@ch-pau.fr

Site internet : <https://www.ch-pau.fr>



Bon usage et sécurisation du circuit du médicament

Contexte

Le bon usage du médicament représente un enjeu de santé publique majeur.

Les accidents liés à un mésusage du médicament (ou iatrogénie médicamenteuse) occasionnent chaque année plus de 10 000 décès, dont 7500 chez les plus de 65 ans. Ils sont la cause de plus de 130 000 hospitalisations et près de 1,3 millions de journées d'hospitalisations. Dans la moitié des cas, ces accidents seraient évitables.

La prévention de ces risques concerne l'ensemble des professionnels de santé à toutes les étapes de la prise en charge médicamenteuse. En effet, chacune des étapes du circuit du médicament (prescription, dispensation, administration, information du patient) peut engendrer des erreurs. La sécurisation de ce processus est une priorité partagée par tous les professionnels de santé avec un objectif commun : la qualité de la prise en charge globale des patients, tant dans le sanitaire que dans les établissements médico-sociaux.

<u>Public & Prérequis</u>	<u>Nombre de bénéficiaires</u>
Infirmiers – Manipulateurs en radiologie – Préparateur en pharmacie hospitalière <i>Aucun prérequis pédagogique</i>	Entre 6 et 16 bénéficiaires maximum <i>En dessous de ce seuil, la formation n'aura pas lieu</i>

Objectif professionnel

Renforcer et mettre en œuvre les bonnes pratiques professionnelles en matière de sécurisation du circuit du médicament afin de respecter les règles de bon usage et d'éviter les événements indésirables.

Acquérir les compétences nécessaires au bon usage des médicaments en vue d'éviter les effets indésirables ou les accidents iatrogéniques

Objectifs opérationnels et évaluable de développement des compétences

A l'issue de l'action de formation, les bénéficiaires seront capables de :

1. Connaître le circuit du médicament
2. Intégrer le rôle et la responsabilité des professionnels de santé dans le circuit du médicament
3. Identifier les causes de survenue d'évènement indésirable
4. Proposer des moyens ou des actions d'amélioration pour sécuriser chaque étape du circuit du médicament à priori ou à posteriori



Calendrier et informations pratiques



Durée : 2 jours de formation (9h00 – 17h00)



Dates : **session 1 : 30 et 31 mai 2024 et session 2 : 3 et 4 octobre 2024**



Lieu de la formation : CFPCS du Centre Hospitalier de Pau (64)

Les modalités d'accès aux Centres de formation et les lieux de restauration du Centre Hospitalier de Pau sont disponibles sur le site internet de l'établissement au www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat du CFPCS au 05 59 92 49 30

Modalités d'accès

Pour les salariés du Centre Hospitalier de Pau : suivre la procédure interne de demande de formation, sous couvert du responsable hiérarchique.

Pour tout professionnel extérieur :

La demande d'inscription est à télécharger à partir du site internet du Centre Hospitalier de Pau www.ch-pau.fr Rubrique – Se former – CFPCS. Merci d'adresser le bulletin d'inscription complété par courriel au CFPCS: ifcs@ch-pau.fr

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée (*voir les Conditions Générales de Vente*). La convention de formation ainsi que la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur, soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription :
les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe

Coût

- Frais de formation : 320 € pour la session de deux jours par participant (net de taxe)
- Frais à la charge du bénéficiaire : Repas

Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des apprenants.

Modalités pédagogiques	En présentiel
Méthodes pédagogiques	Apports théoriques illustrés d'exemples, Cas pratique, Simulation et Apports méthodologiques
Moyens et/ou outils pédagogiques	1 ^{er} jour : Une salle équipée d'un vidéoprojecteur et une salle pour étude EI 2 ^{ème} jour : trois salles dont deux salles équipées d'un vidéoprojecteur (Travail en groupe de 6/8 personnes) avec matériel de simulation
Intervenants	Cadre de santé, Qualificienne et Pharmacien
Sanction de la formation	Attestation de réalisation délivrée à l'issue de la formation



Contenu & Programme

JOUR et ETAPE		Objectifs opérationnels	CONTENUS	DUREE
J1 Matin (9H- 12H30)	Etape 1		Accueil des participants Recueil des attentes et des motivations Présentation globale de la formation	45 mn
	Etape 2	1,2 et 3	Evaluation des connaissances/compétences en début de formation	60 mn
	Etape 3	1,2	Définition du cadre règlementaire : circuit du médicament Description des différentes étapes du circuit du médicament	60-75 mn
J1 AM (13H30- 17H00)	Etape 4	3,4	L'iatrogénie médicamenteuse : définition Gestion des risques : différentes méthodes d'analyse	90mn
	Etape 5	1.2.3 et 4	Analyse d'EI médicamenteux	60 mn
	Etape 6		Débriefing 1 ^{ère} journée	30min
J2 Matin (9H- 12H30)	Etape 1	1.2.3 et 4	Analyse de scénario clinique conduisant sur la réflexion autour du circuit du médicament dans leur propre secteur (analyse processus)	60 mn
		1.2.3 et 4	Scénario chambre des erreurs	60 mn
		1.2.3 et 4	Scénario chambre des erreurs	60 mn
J2 AM (13H30- 17h00)	Etape 3	1,2,3 et 4	Débriefing atelier du matin Mise en commun des différentes analyses de scénario	120 mn
	Etape 6	1 ,2, 3 et 4	Synthèse des deux journées. Evaluation des acquisitions en fin de formation Evaluation de la satisfaction des bénéficiaires	90 mn

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement avant la formation
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quiz, cas pratiques, exercices, bilans oraux)
- Quiz fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des stagiaires

Indice de satisfaction

- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation



Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement Bénéficiaire (s) accueilli(s)	Nouvelle formation Statistiques disponibles en 2025
Niveau de performance Taux de satisfaction globale des apprenants	Nouvelle formation Statistiques disponibles en 2025
Perspective d'évolution	Possibilités de validation de 1 ou plusieurs compétences, équivalences passerelles

Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'information :

www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour toute question administrative, pédagogique et/ou handicap,
veuillez contacter :

SECRÉTARIAT IFCS/CFCPS

145 avenue de Buros

64046 PAU CEDEX

05.59.92.49 30

Email : ifcs@ch-pau.fr

Site internet : <https://www.ch-pau.fr>



FONCTION MANAGERIALE OU DE TUTEUR



Formation au tutorat infirmier

Contexte

- Référentiel de formation annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état d'infirmier modifié par l'arrêté du 26 septembre 2014.
- Instruction N° DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux.
- Instruction N° DGOS/RH1/2014/369 du 24 décembre 2014 relative aux stages en formation infirmière.

Public & Prérequis	Nombre de bénéficiaires
Infirmier diplômé d'état Avoir une expérience d'encadrement d'étudiants infirmiers	Entre 10 et 18 bénéficiaires maximum <i>En dessous de ce seuil, la formation n'aura pas lieu</i>

Objectif professionnel

Développer les compétences au tutorat pour des professionnels infirmiers auprès des étudiants en soins infirmiers dans le cadre de l'instruction DGOS du 4/11/2016.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de formation, les bénéficiaires seront capables de :

1. Argumenter les concepts de tutorat et de compétence
2. Organiser l'encadrement pédagogique avec les différents acteurs du stage et l'étudiant
3. Concevoir et intégrer les différents outils d'accompagnement et d'évaluation des compétences institutionnels et réglementaires
4. Mettre en œuvre une organisation apprenante au sein des services
5. Développer une posture pédagogique en privilégiant la réflexivité
6. Intégrer l'évaluation et l'auto-évaluation dans le tutorat

Calendrier et informations pratiques



Durée : 28 heures réparties sur 2 modules espacés d'un mois et demi. Un module est réalisé en 2 journées consécutives.



Dates : 25 et 26 mars 2024 et 13 et 14 mai 2024 2^{ème} session dates à venir





Lieu de la formation : CFPCS du Centre Hospitalier de Pau (64), 145 Avenue de Buros, 64046 Pau CEDEX

Les modalités d'accès aux Centres de formation et les lieux de restauration du Centre Hospitalier de Pau sont disponibles sur le site internet de l'établissement

www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat du CFPCS au 05 59 92 49 30

Modalités d'accès

- **Pour les salariés du Centre Hospitalier de Pau** : suivre la procédure interne de demande de formation, sous couvert du responsable hiérarchique.
- **Pour tout professionnel extérieur** :
 - o La demande d'inscription est à télécharger à partir du site internet du Centre Hospitalier de Pau www.ch-pau.fr Rubrique SE FORMER – CFPCS. Merci d'adresser le bulletin d'inscription complété par courriel au CFPCS: ifcs@ch-pau.fr

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée (*voir les Conditions Générales de Vente*). La convention de formation ainsi que la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur, soit au bénéficiaire.

Il n'y a pas de date limite d'inscription :
les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe

Coût

- Frais de formation : 620 € pour la session de 4 jours par participant (net de taxe)
- Frais à la charge du bénéficiaire : Repas

Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des apprenants.

Modalités pédagogiques	Présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les bénéficiaires et l'intervenant et la Directrice CFPCS
Méthodes pédagogiques	• Apports théoriques illustrés d'exemples, • Débats et discussions guidées, • Méthodes réflexives : - o Exercices d'application - o Jeux de rôles et simulation - o Analyse de la pratique - o Utilisation du portfolio
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée, avec vidéo projecteur et écran et paper-board 2 petites salles pour la préparation des jeux de rôle



Intervenants	2 cadres de santé formateurs
Sanction de la formation	Attestation de réalisation à l'issue de la formation

Contenu & Programme

JOUR 1	ETAPE	Objectif(s) opérationnel(s)	CONTENUS	DUREE
J1 Matin (9H- 12H30)	Etape 1	1, 2, 3, 4, 5, et 6	Accueil des participants Recueil des attentes, des motivations, évaluation des connaissances/compétences en début de formation- Présentation globale de la formation	1h
	Etape 2	1 et 3	Concept de tutorat Concept de compétence	2h 30 min
J1 AM (13H30- 17H)	Etape 3	2	Clarification du cadre législatif	1h 1h
	Etape 5	4	Le stage et les critères de qualification des stages	1h
	Etape 6		Synthèse de la journée. Evaluation des acquisitions en fin de journée Evaluation de la satisfaction des bénéficiaires	30 min
JOUR 2	ETAPE	Objectif(s) opérationnel(s)	CONTENUS	DUREE
J2 Matin (9H- 12H30)	Etape1	1, 2, 3 et 4	Synthèse sur les points abordés la veille	30 min
	Etape 2	2, 3 ,5 et 6	Le rôle des acteurs de stage Les objectifs de stage Le port folio Le carnet de bord Le document « Bilan final de stage »	1h 1h30 30min
J2 AM (13h30- 17h)	Etape 1	4,5	Les différents temps de l'encadrement pédagogique Les 4 compétences du tuteur	45 min 1h 15 1h
	Etape 2	1,2,3,4,5,6	Bilan des deux journées Consigne de travail pour l'inter session	30 min
JOUR 3	ETAPE	Objectif(s) opérationnel(s)	CONTENUS	DUREE
J3 Matin (9H- 12H30)	Etape 1	1,2,3,4,5,6	Retour sur expériences : la mise œuvre de l'encadrement pédagogique	1h
	Etape 2	3, 4, 5 et 6	La supervision du raisonnement clinique L'accompagnement dans l'Analyse de pratique professionnelles	2h 30
J3 AM (13h30- 17h)	Etape 1	1, 2, 3, 4,5 et 6	La réflexivité dans le tutorat	2h30 30 min
	Etape 2	1, 2, 3, 4, 5, et 6	Bilan journée	30 min



JOUR 4	ETAPE	Objectif(s) opérationnel(s)	CONTENUS	DUREE
J4 Matin (9H- 12H30)	Etape 1	1, 2, 3, 4, 5, et 6	L'évaluation et l'autoévaluation	1h30 1h30 30min
J4 AM (13h30- 17h)	Etape 1	1,2,3,4,5,6	La régulation pour les étudiants en difficulté d'apprentissage	2h30
	Etape 2		Synthèse de la formation	30 min
	Etape 3		Bilan de la formation	30min

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement
- Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels par les bénéficiaires

Indice de satisfaction

- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement Bénéficiaire (s) accueilli(s) :	89 professionnels accueillis depuis 2016 Formation 2021/2022 non réalisées Chiffres 2023 à venir
Niveau de performance Taux de satisfaction globale des apprenants	100 % satisfaits ou très satisfaits

Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'information :

www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour toute question administrative, pédagogique et/ou handicap, veuillez contacter :

SECRÉTARIAT IFCS/CFCPS

145 avenue de Buros

64046 PAU CEDEX

05.59.92.49 30

Email : ifcs@ch-pau.fr

Site internet : [https://www.ch-pau.fr](http://www.ch-pau.fr)



Manager la dynamique d'équipe pour les cadres de proximité en milieu hospitalier et médico-social

Contexte

Les professionnels des établissements hospitaliers et médico-sociaux, doivent répondre à de multiples enjeux tout en prenant en compte différentes contraintes du fait du contexte spécifique et complexe dans lequel ils évoluent, de plus fortement impacté par la crise sanitaire.

Comment dans leur environnement les cadres de proximité peuvent-ils construire et faire vivre la dynamique d'équipe ? Le management positif constitue un des axes de développement car il permet de déployer des logiques de fédération, de coopération et d'intelligence collective au sein de l'équipe, de l'institution et, in fine, au service des usagers.

Cette formation s'appuie notamment sur des références et concepts tels que:

- Process Communication® ou Process Com
- Analyse transactionnelle
- Intelligence émotionnelle et collective

<u>Public & Prérequis</u>	<u>Nombre de bénéficiaires</u>
Cadre de proximité en milieu hospitalier ou faisant fonction de cadre <i>Aucun prérequis pédagogique</i>	Entre 8 et 15 bénéficiaires maximum <i>En dessous de ce seuil, la formation n'aura pas lieu</i>

Objectif professionnel

Développer auprès des collaborateurs sous la responsabilité du cadre de proximité un mode de management positif pour nourrir la dynamique d'équipe par la réduction de la pression ambiante, le développement de la motivation et la libération du désir de coopérer.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de formation, les bénéficiaires seront capables de :

- Se centrer sur leur valeur ajoutée en tant que cadre de proximité.
- Analyser les fonctionnements et dynamiques d'équipe.
- Développer leurs aptitudes relationnelles et comportementales managériales
- S'approprier les concepts et outils de l'intelligence relationnelle et collective pour dynamiser leur équipe



Calendrier et informations pratiques



Durée : 18 heures réparties sur 3 journées consécutives



Dates : **14 – 15 et 16 octobre 2024**



Lieu de la formation : CFPCS du Centre Hospitalier de Pau (64)

Les modalités d'accès aux Centres de formation et les lieux de restauration du Centre Hospitalier de Pau sont disponibles sur le site internet de l'établissement

www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat du CFCPS au 05 59 92 49 30

Modalités d'accès

- **Pour les salariés du Centre Hospitalier de Pau** : suivre la procédure interne de demande de formation, sous couvert du responsable hiérarchique.
- **Pour tout professionnel extérieur** :
 - o La demande d'inscription est à télécharger à partir du site internet du Centre Hospitalier de Pau www.ch-pau.fr Rubrique SE FORMER – CFCPS. Merci d'adresser le bulletin d'inscription complété par courriel au CFCPS: ifcs@ch-pau.fr

La validation de l'inscription sera effective après vérification de l'adéquation entre l'expression du besoin et la formation demandée (*voir les Conditions Générales de Vente*). La convention de formation ainsi que la convocation sont envoyées en amont de la formation soit à l'employeur, soit au bénéficiaire.

**Il n'y a pas de date limite d'inscription :
les inscriptions restent ouvertes jusqu'à complétude du groupe**

Coût

- Frais de formation : 480 € pour la session de 3 jours par participant (net de taxe)
- Frais à la charge du bénéficiaire : Repas



Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des apprenants.

Modalités pédagogiques	En présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les bénéficiaires, l'intervenant et le responsable de l'entité ou la structure.
Méthodes pédagogiques	Apports théoriques illustrés d'exemples Débats et discussions guidées Exercices individuels et collectifs Mises en situation et jeux de rôles
Moyens et/ou outils pédagogiques	Salle de formation adaptée, avec vidéo projecteur et écran ainsi qu'un espace pour mise en situation des participants dans des jeux de rôles et des exercices collectifs Ressources documentaires mises à disposition des apprenants : remise de supports pédagogiques papiers ou dématérialisés
Intervenants	Consultante en management secteur médico-social et coach professionnelle
Sanction de la formation	Certificat de réalisation à l'issue de la formation

Contenu & Programme

JOUR 1

JOUR	CONTENUS		DUREE
J1 Matin (9H-12H)	Etape 1	- Accueil des participants - Présentation des points de fonctionnement - Recueil des attentes - Présentation globale de la formation	50 min
	Etape 2	Evaluation des connaissances/ compétences en début de formation	10 min
	Etape 3	Rôle et place du cadre de proximité en milieu hospitalier et médico-social - Les représentations du management - Les différents styles de management, d'animation d'équipe et leurs effets	120 min
J1 Après-Midi (13H30-16H30)	Etape 4	L'équipe : constitution et besoins	75 min
	Etape 5	L'équipe : fonctionnement et stades de développement	75 min
	Etape 6	- Synthèse de la journée. - Evaluation des acquisitions de la journée - Annonce du programme J2	30 min



JOUR 2

JOUR		CONTENUS	DUREE
J2 Matin (9H-12H)	Etape 1	Accueil des participants Rappel des points de fonctionnement Présentation du programme de la journée et rappel du programme global	20 min
	Etape 2	Le dispositif d'animation d'équipe	60 min
	Etape 3	Le management positif : définition, enjeux, leviers et facteurs de réussite	100 min
J2 Après-Midi (13H30-16H30)	Etape 4	Les clés d'un leadership inspirant	90min
	Etape 5	Les aptitudes relationnelles et comportementales	60 min
	Etape 6	- Synthèse de la journée - Evaluation des acquisitions de la journée - Annonce du programme J3	30 min

JOUR 3

JOUR		CONTENUS	DUREE
J3 Matin (9H-12H)	Etape 1	Accueil des participants Rappel des points de fonctionnement Présentation du programme de la journée et rappel du programme global	10 min
	Etape 2	L'intelligence relationnelle et collective : concepts	20 min
	Etape 3	L'intelligence relationnelle et collective en pratique : 1- Mieux se comprendre pour dynamiser son équipe 2- La place des émotions dans l'équipe 3- La place des individus dans l'équipe	150 min (50 min/atelier)
J3 Après-Midi (13H30-16H30)	Etape 4	L'intelligence relationnelle et collective en pratique : 4- Les injonctions paradoxales 5- Projet commun et faible lisibilité	100 min
	Etape 5	L'intelligence relationnelle et collective : leviers de coopération, de cohésion et d'autonomie de l'équipe	40 min
	Etape 6	Synthèse de la formation Evaluation des acquisitions en fin de formation Evaluation de la satisfaction des bénéficiaires	40 min



Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement en début de formation
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, tests, exercices, expérimentations, bilans oraux)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des stagiaires

Indice de satisfaction

- Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement Bénéficiaire (s) accueilli(s) :	Nouvelle formation 2022 Formation 2023 annulée
Niveau de performance Taux de satisfaction globale des apprenants	Statistiques disponibles en 2025

Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'information :

www.ch-pau.fr/se-former/presentation

Pour toute question administrative, pédagogique et/ou handicap,
veuillez contacter :

SECRÉTARIAT IFCS/CFCPS

145 avenue de Buros

64046 PAU CEDEX

05.59.92.49 30

Email : ifcs@ch-pau.fr

Site internet : <https://www.ch-pau.fr>



DEVENIR CADRE DE SANTE



Formation préparatoire au concours d'admission en IFCS

Contexte

La formation préparatoire au concours d'admission en IFCS est organisée conformément aux textes réglementaires suivants :

- Décret n°95-926 du 18 août 1995 portant création d'un diplôme de cadre de santé.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000554484>

- Arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000738028>

L'admission en formation cadre de santé est subordonnée à la réussite au concours d'admission qui comporte deux épreuves :

- Une épreuve d'admissibilité, écrite et anonyme; cette épreuve, d'une durée de quatre heures, notée sur 20, consiste en un commentaire d'un ou plusieurs documents relatifs à un sujet d'ordre sanitaire ou social. Elle a pour but de tester les capacités d'analyse et de synthèse du candidat, son aptitude à développer et argumenter ses idées par écrit.

Ne peuvent être admissibles que les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20.

- Une épreuve d'admission à partir d'un dossier rédigé par le candidat. Ce dossier se compose de :
 - Un curriculum vitae, précisant le déroulement de carrière, les formations et diplômes.
 - Une présentation personnalisée portant sur son expérience et ses perspectives professionnelles, sa participation à des travaux, études, publications, groupes de réflexion, actions de formation et, éventuellement, les responsabilités exercées dans des organismes ou associations.
 - Ses conceptions de la fonction de cadre et ses projets.

Cette épreuve, notée sur 20, dont l'évaluation est assurée par trois membres du jury désignés par son président comporte, outre l'examen du dossier, un exposé oral de dix minutes, au cours duquel le candidat présente son dossier, et un entretien de vingt minutes. L'évaluation de cette épreuve porte sur le dossier, l'exposé et l'entretien.

La note finale est la somme de la note d'admissibilité et de la note d'admission. Ne peuvent être déclarés admis que les candidats dont la note finale est égale ou supérieure à 20 sur 40, sans que la note d'admission soit inférieure à 10 sur 20.

Public ciblé

-Filière infirmière : IDE et IDE spécialisé

-Filière de rééducation : diététicien, ergothérapeute, masseur-kinésithérapeute, orthophoniste, orthoptiste, pédicure podologue, psychomotricien.

-Filière medicotechnique : Manipulateur en électroradiologie médicale, préparateur en pharmacie hospitalière, technicien de laboratoire d'analyses biologiques médicales.

Nombre de bénéficiaires

La formation préparatoire offre une capacité d'accueil de 15 participants (*entre 5 et 15 participants maximum*)



Prérequis

Les prérequis concernant l'inscription à la formation préparatoire au concours cadre de santé sont identiques à ceux qui conditionnent l'entrée en institut de formation des cadres de santé.

Arrêté du 18 août 1995 - [Modifié par Arrêté du 15 mars 2010 - art. 1](#)

Pour être admis à suivre la formation sanctionnée par le diplôme de cadre de santé, les candidats doivent :

1. Etre titulaires d'un diplôme, certificat ou autre titre permettant d'exercer l'une des professions mentionnées à [l'article 1er du décret du 18 août 1995](#) susvisé ;
2. Avoir exercé pendant au moins quatre ans à temps plein ou une durée de quatre ans d'équivalent temps plein au 31 janvier de l'année des épreuves de sélection l'une des professions mentionnées au 1° ci-dessus.

Il n'y a pas de prérequis pédagogiques pour suivre cette formation.

Le livret pédagogique de la formation préparatoire au concours est adressé à chaque bénéficiaire au cours de l'été précédant l'entrée en formation. Il comporte des références bibliographiques permettant un travail de lecture anticipé. Il est disponible sur le site internet du Centre Hospitalier de Pau www.ch-pau.fr Rubrique SE FORMER

Objectif professionnel

Réussir les épreuves d'admissibilité et d'admission au concours d'entrée en Institut de Formation des Cadres de Santé.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de formation, les bénéficiaires seront capables de :

1. Réaliser par écrit, une analyse-synthèse et un commentaire à partir d'un document relatif à un sujet d'ordre sanitaire ou social dans le respect du temps imparti (4H) et répondant aux attendus réglementaires (*Arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé*).
2. Rédiger et présenter un projet professionnel pertinent et structuré répondant aux attendus réglementaires (*Arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé*).
3. Réaliser une prestation orale personnalisée et de qualité en vue de l'épreuve d'admission : exposé oral de 10 minutes puis échanges de 20 minutes lors de l'entretien.
4. Acquérir des connaissances professionnelles approfondies et actualisées.

Calendrier et informations pratiques



Durée totale : 15 jours en discontinu soit 105 H en présentiel. 3 sessions de 5 jours répartis sur les mois d'octobre, de novembre et de décembre. Amplitude horaires : 9h00 – 17h00



Calendrier et dates :

- Session 1 : Programmation en cours
- Session 2 : Programmation en cours
- Session 3 : Programmation en cours





Lieu de la formation : L'IFCS du Centre Hospitalier de Pau (64), 145 Avenue de Buros, 64046 PAU CEDEX

Lieu de restauration : 2 selfs accessibles (Bâtiment François Mitterrand et Bâtiment du Centre Jean Vignalou). Le 1^{er} jour de la première session de formation, une carte de self provisoire du Centre Hospitalier de Pau est remise par le CFCPS, à recharger par carte bancaire aux bornes situées à l'entrée du self.

Modalités d'accès

Le dossier d'inscription est à télécharger sur le site internet du CH de Pau à la rubrique SE FORMER

Le dossier d'inscription en format papier est à adresser à l'IFCS par **voie postale uniquement du 15 juin au 1er septembre pour une rentrée en octobre.**

Les inscriptions s'enregistrent de manière chronologique en fonction de la date d'envoi du dossier.

Coût

- Coût total : 2 400 € net de taxe (Formation non assujettie à la T.V.A.)
- Frais à la charge du bénéficiaire : Repas (4.48 € le repas COMPLET – tarif 2022)

L'hébergement des bénéficiaires est possible à l'internat de l'Institut de formation des cadres de santé en fonction des places disponibles.

Dispositifs de financement mobilisables :

Le bénéficiaire peut obtenir le financement de la formation par son employeur. A défaut, le bénéficiaire est en autofinancement.

Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des apprenants.

Modalités pédagogiques	En présentiel. Le distanciel est possible en fonction de l'évolution sanitaire. Dans ce cas, l'application TEAMS est utilisée pour la visio-conférence. Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les bénéficiaires et l'intervenant.
Méthodes pédagogiques	• Cours magistraux • Travaux Dirigés – Entraînement Epreuve écrite d'admissibilité - Sujets d'entraînement travaillés à l'oral et à l'écrit en groupe tant sur la partie analyse synthèse que sur la partie commentaire. - Devoirs sur table réalisés en situation simulée. • Situation simulée - Entraînement Epreuve orale d'admission - Séances d'entraînement à l'oral dont une filmée, - Débriefing avec les intervenants en présence de l'ensemble des bénéficiaires. - Présentation orale et individuelle du projet professionnel pour chaque bénéficiaire en fin de formation face à un jury composé de 3 intervenants experts dans le domaine.



Moyens et/ou outils pédagogiques	- Salle de formation adaptée, avec ordinateur, vidéo projecteur et écran, - Caméscope et téléviseur (pour séances de situation simulée) - Livret pédagogique - Ressources documentaires mises à disposition des bénéficiaires (centre de documentation et d'information)
Intervenants	Cadre supérieur de santé formatrice Directrice d'Etablissement Maître de conférence universitaire Enseignant vacataire
Sanction de la formation	Remise du certificat de réalisation à l'issue de chaque session.

Contenu & Programme

Dates de formation /Session	Contenu	Durée
Session 1	• Accueil des bénéficiaires et présentation de l'équipe de l'IFCS • Tour de table pour présentation individuelle des bénéficiaires et expression de leurs attentes • Questionnaire de positionnement (préformation) sur les épreuves du concours d'admission et sur les connaissances de la formation et du métier de cadre de santé • Présentation du déroulé de la formation • Méthodologie de l'analyse-synthèse de texte • Méthodologie du commentaire de texte • Méthodologie du projet professionnel • Missions et compétences d'un cadre de santé • Réalisation du Devoir écrit N°1 sur table • Bilan personnel et professionnel (sensibilisation aux facteurs de motivations intrinsèques, auto-analyse de sa personnalité)	35 h
Session 2	• Analyse de situations professionnelles pour chaque bénéficiaire en vue de l'élaboration de leur projet professionnel • Actualisation des connaissances dans différents domaines sanitaires et sociaux (actualités sanitaires et sociales, Organisation interne de l'hôpital et des pôles d'activité, organisation de l'offre de soins et rôle des ARS, actualités sur l'évolution des professions paramédicales) • Projet professionnel (auto-évaluation de ses connaissances et aptitudes, stratégies relationnelles, système de valeurs, tests fonction cognitive et comportementale) • Situation simulée de l'épreuve orale d'admission • Correction individuelle et collective des devoirs réalisés sur table à la précédente session • Réalisation du Devoir écrit N°2 sur table	35 h
Session 3	• Actualisation des connaissances dans différents domaines sanitaires et sociaux (La responsabilité juridique des professionnels paramédicaux, Droits et devoirs des patients)	35 h



	• Correction individuelle et collective des devoirs réalisés sur table à la précédente session • Réalisation des Devoirs écrits N°3 et N°4 sur table (Corrections individuelles envoyées à domicile) • Projet professionnel (situation simulée de l'épreuve orale d'admission et situation filmée, gestion des facteurs émotionnels, séance de sophrologie) • Bilan de fin de formation individuel et collectif (questionnaire de positionnement post-formation, tour de table)	
--	--	--

Modalités d'évaluation

- Evaluations formatives écrites et orales tout au long de l'action de formation :
Appréciation littérale et chiffrée sur grille d'évaluation pour chaque devoir écrit réalisé et remis à chaque bénéficiaire.
Entraînement aux épreuves orales d'admission : Appréciation littérale sur grille d'évaluation remise après présentation orale du projet professionnel à la fin de la session 3.
- Tableau récapitulatif de l'atteinte des objectifs opérationnels pour chaque participant.

Indice de satisfaction

Recueil des appréciations des bénéficiaires en fin de formation

Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement Bénéficiaires accueillis :	2020-2021 : 16 2021-2022 : 13 2022-2023 : 16
Taux de réussite au concours d'admission pour les bénéficiaires issus de la formation préparatoire	• Concours 2022 : Sur les 13 inscrits à la préparation, 12 se sont présentés à l'épreuve d'admissibilité, 12 sont admissibles et 10 sont admis – soit un taux de réussite de 83,33% • Concours 2023 : Sur les 15 candidats qui ont suivi la formation préparatoire au concours à Pau, 14 candidats se présentent à l'épreuve d'admissibilité, 13 sont admissibles et 12 sont admis – soit un taux de réussite de 85,71%.
Niveau de performance Note de satisfaction globale des bénéficiaires sur une échelle de 0 à 10	2021-2022 : 8,7 /10 2022-2023 : 8.73/10

Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'information :

www.ch-pau.fr/se-former/presentation



Formation Cadre de santé

Contexte

- **Décret N°95-926 du 18 août 1995 portant création d'un diplôme de cadre de santé.** Modifié par le Décret n° 2008-806 du 20 août 2008 publié au J.O. n°195 du 22 août 2008 <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000554484>
- **Arrêté du 18 août 1995** relatif au diplôme de cadre de santé. Modifié par l'Arrêté du 27 mai 1997. Modifié par l'Arrêté du 14 août 2002. Modifié par l'Arrêté du 20 août 2008 publié au J.O. n°195 du 22 août 2008. Modifié par l'Arrêté du 15 mars 2010 publié au J.O. n°80 du 4 avril 2010. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000738028>

La spécificité dans notre IFCS, rattaché au CH de Pau, réside dans le partenariat entre celui-ci et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour pour la mise en œuvre d'une double formation **totale intégrée sur l'année scolaire** visant l'obtention conjointe du :

- **Diplôme Cadre de santé,**
- **Master 2 Droit public Parcours « Cadre du secteur sanitaire, social et médico-social » (C3S)**

La décision de certification vaut uniquement pour les 120 ECTS du M2 C3S, elle ne permet donc pas l'obtention de 60 ECTS au titre du M1.

Public visé et nombre de bénéficiaires

- Filière infirmière : IDE et IDE spécialisé – **34 places**
- Filière de rééducation : diététicien, ergothérapeute, masseur-kinésithérapeute, orthophoniste, orthoptiste, pédicure podologue, psychomotricien. – **3 places**
- Filière médicoteknique : Manipulateur en électroradiologie médicale, préparateur en pharmacie hospitalière, technicien de laboratoire d'analyses biologiques médicales. – **3 places**

Nombre de bénéficiaires

La formation a une capacité d'accueil de 40 places maximum en suivant la répartition ci-dessus.

Prérequis

Conformément à l'Arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé (Modifié) <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000738028> :

/ Conditions d'accès

Les candidats au concours doivent avoir exercé, pendant au moins 4 ans à temps plein au 31 janvier de l'année des épreuves de sélection, l'une des professions mentionnées ci-dessus (public visé).



L'admission en formation cadre de santé est subordonnée à la réussite au concours d'admission qui comporte deux épreuves :

- **Une épreuve d'admissibilité**, écrite et anonyme. Cette épreuve, d'une durée de quatre heures, notée sur 20, consiste en un commentaire d'un ou plusieurs documents relatifs à un sujet d'ordre sanitaire ou social. Elle a pour but de tester les capacités d'analyse et de synthèse du candidat, son aptitude à développer et argumenter ses idées par écrit.
Ne peuvent être admissibles que les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20.
- **Une épreuve d'admission** à partir d'un dossier rédigé par le candidat. Ce dossier se compose de :
 - Un curriculum vitae, précisant le déroulement de carrière, les formations et diplômes.
 - Une présentation personnalisée portant sur son expérience et ses perspectives professionnelles, sa participation à des travaux, études, publications, groupes de réflexion, actions de formation et, éventuellement, les responsabilités exercées dans des organismes ou associations.
 - Ses conceptions de la fonction de cadre et ses projets.Cette épreuve, notée sur 20, dont l'évaluation est assurée par trois membres du jury désignés par son président comporte, outre l'examen du dossier, un exposé oral de dix minutes, au cours duquel le candidat présente son dossier, et un entretien de vingt minutes. L'évaluation de cette épreuve porte sur le dossier, l'exposé et l'entretien.

La note finale est la somme de la note d'admissibilité et de la note d'admission. Ne peuvent être déclarés admis que les candidats dont la note finale est égale ou supérieure à 20 sur 40, sans que la note d'admission soit inférieure à 10 sur 20.

/ Prérequis pédagogiques

Règlementairement, il n'y a pas de pré requis pédagogiques à l'entrée en formation cadre de santé. Toutefois, une bibliographie indicative est transmise aux candidats admis au concours lors de leur confirmation d'entrée en formation.

Objectif professionnel

Obtenir le diplôme de cadre de santé

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

- Le référentiel de formation de 1995 indique les contenus répartis en 6 modules.
- Le document de travail issu de la DGOS de 2012 définit un référentiel de compétences du cadre de santé responsable d'un secteur d'activités et du cadre de santé formateur.
- La fiche RNCP définit les compétences attestées qui concernent les 2 secteurs d'activités du Cadre de Santé (CDS) : responsable d'un secteur d'activités et/ou formateur (Éléments élaborés à partir de l'arrêté du 18 août 1995 modifié relatif au diplôme de CDS)

Conformément aux références ci-dessus, à l'issue de la formation, l'étudiant devra être capable de :

- **Pour le cadre de santé responsable de secteur d'activités de soin :**
 1. Prévoir les activités et les moyens nécessaires pour un secteur d'activités de soin
 2. Organiser et coordonner les activités du secteur d'activités de soin



3. Manager des équipes pluri professionnelles dans un secteur d'activités de soin
4. Manager les compétences individuelles et collectives d'une équipe pluri professionnelle
5. Contrôler et évaluer les activités
6. Conduire une démarche qualité et de gestion des risques
7. Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche
8. Communiquer, transmettre les informations et rendre compte

➤ **Pour le cadre de santé formateur de professionnels de santé :**

9. Concevoir et organiser un dispositif de formation dans le domaine de la santé et des soins
10. Organiser et coordonner les parcours de formation en alternance dans le domaine de la santé et des soins
11. Concevoir et animer des actions de formation initiale et continue dans le domaine de la santé et des soins
12. Accompagner les personnes dans leur parcours de formation dans le domaine de la santé et des soins
13. Évaluer les connaissances et les compétences des personnes en formation dans le domaine de la santé et des soins
14. Évaluer la qualité des prestations et s'inscrire dans une démarche qualité
15. Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche
16. Communiquer, transmettre les informations et rendre compte

Calendrier et informations pratiques



Durée totale : 42 semaines de septembre à juin, soit 207 journées en 2024-2025 réparties en alternance entre :

- Enseignement théorique : 26 semaines soit 129 jours
- Stage : 13 semaines soit 63 jours
- Travail personnel de recherche et de documentation : 2 semaines soit 10 jours
- Congés : 1 semaine soit 5 jours

Les cours théoriques se déroulent à l'IFCS du lundi au vendredi (amplitude maximale 8h /18h).

Les stages se déroulent majoritairement dans le milieu sanitaire et médico-social (modules 4,5 et 6) sauf pour le stage du module 1 qui se déroule hors milieu sanitaire et médico-social (stage d'immersion en entreprise).



Calendrier et dates :

Rentrée : Début Septembre 2024

Diplomation cadre de santé : Fin Juin 2025



Lieu de la formation : L'IFCS du Centre Hospitalier de Pau (64) 145 Avenue de Buros, 64046 PAU CEDEX

Lieu de restauration : 2 options de restauration pour les étudiants cadres de santé. Ils disposent :

- d'une cuisine équipée pour réaliser leurs repas
- d'un accès self du Centre Hospitalier de Pau

Modalités d'accès

A l'issue du concours d'entrée en IFCS, tous les candidats reçoivent un courrier les informant de leur situation. Pour ceux admis en liste principale ou complémentaire, il leur est demandé de confirmer leur



choix (entrée en formation à la rentrée, droit à report pour les candidats en liste principale ou désistement) dans un délai de 1 mois après la publication des résultats.

Selon le cas, le candidat doit fournir :

- Une attestation de prise en charge de la formation pour une inscription en formation cadre financée par l'employeur ou, dans le cas contraire, un engagement écrit à s'autofinancer.
- Une attestation de non prise en charge de la formation par l'employeur dans le cas d'une demande de report de formation.
- Une confirmation de désistement par mail le cas échéant.

Pour finaliser l'inscription définitive en formation cadre de santé, une note d'information établissant la liste des pièces administratives à fournir, est adressée courant juillet (2 mois avant la rentrée) par le secrétariat aux bénéficiaires ayant réussi les épreuves d'admission de l'IFCS de Pau.

Ces pièces administratives doivent être remises au secrétariat de l'IFCS par le bénéficiaire le jour de la rentrée en septembre.

Coût

Les droits d'inscription, les frais pédagogiques et les frais de scolarité sont fixés chaque année par le Directeur du Centre Hospitalier de Pau. Ils sont réglés par les établissements employeurs pour leur(s) agent(s) en formation, par des organismes financeurs (OPCO - TRANSITIONS PRO) ou par les agents eux-mêmes. Les droits d'inscription universitaires et les frais de formation pour le suivi du Master 2 ne génèrent aucun surcoût car ils sont inclus dans les montants précisés ci-dessous.

Les tarifs (nets de taxe) de formation Cadre de santé pour 2022-2023 sont les suivants :

- Les droits d'inscription s'élèvent à 340 € quel que soit le mode de financement.
- Les frais de documentation : 110 €
- Les frais de formation s'élèvent à :
 - 11 543 € (dont 243 € de droits universitaires) pour les personnes bénéficiant d'un financement.
 - 8 743 € (dont 243 € de droits universitaires) pour les personnes qui s'autofinancent, avec possibilité de régler en deux fois (en décembre et en juin) .

Les étudiants en autofinancement inscrits comme demandeurs d'emploi et qui ne sont pas indemnisés par Pôle Emploi, peuvent, sous certaines conditions, demander au Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine une rémunération en tant que stagiaire de la formation professionnelle. Pour toute information sur ce sujet, s'adresser au secrétariat de l'IFCS (05 59 92 49 30) ou ifcs@ch-pau.fr.

Formation non assujettie à la T.V.A.

Frais à la charge du bénéficiaire : Hébergement. L'institut dispose d'un internat de 20 chambres meublées. Il fournit et assure l'entretien du linge de lit et de toilette à titre gracieux. Il met à la disposition des étudiants le nécessaire pour l'entretien courant de leurs vêtements (lave-linge, fer à repasser...). Le loyer de la location d'une chambre pour l'année scolaire 2024-2026 est fixé à 320 euros TTC incluant le chauffage et l'électricité (et non soumis à la taxe d'habitation).



Modalités de déroulement pédagogique, suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des apprenants.

Modalités pédagogiques	En présentiel et/ou en distanciel en fonction de la situation sanitaire. Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les bénéficiaires et l'intervenant.
Méthodes pédagogiques	• Cours magistraux et interactifs autour d'analyse de situations professionnelles. • Travaux de groupe exploités en grand groupe (Audit qualité, Enquêtes de santé publique, élaboration fiches de poste, rapports circonstanciés, construction de cycles de travail, construction et mise en œuvre de séquences pédagogiques.... • Situation managériale simulée à partir de scenarii (conduite d'un entretien professionnel d'un agent par le N+1, conduite d'une séance d'analyses de pratiques professionnelles en IFSI, ...) • Préparation et exploitation des stages pour l'acquisition progressive des compétences et exploitation à partir de productions individuelles (analyse de pratiques, rapport d'étonnement, analyse de problématique rencontrée en stage) • Suivis pédagogiques individuels (2/an/étudiant) et collectifs.
Moyens et/ou outils pédagogiques	• Salle de formation adaptée, avec vidéo projecteur, écran, accès internet. Salles adaptées pour les travaux dirigés, salle informatique, salle de simulation et de débriefing. • La plateforme collaborative « Classroom » permet de mettre à disposition des étudiants les supports relatifs aux contenus théoriques, les plannings hebdomadaires ainsi que les productions des travaux de groupe. • Si nécessité de mise en œuvre du distanciel, l'application JIT SI MEET est utilisée pour les interventions en visioconférence. • Centre de documentation et d'information commun aux instituts de formation du Centre Hospitalier de Pau • Accès à la plateforme numérique de l'UPPA (Elearn), partenaire de l'IFCS, du centre de documentation universitaire.
Intervenants	Directeurs d'établissement sanitaire et médico-social Maîtres de conférence universitaire Directeurs des soins Cadres supérieurs de santé, Cadres de santé Sociologues Médecins
Sanction de la formation	Diplôme de Cadre de santé



Contenu & Programme

Le dispositif de formation en alternance est décliné en 6 modules règlementaires, étroitement reliés dans l'apprentissage transversal des compétences présentées ci-dessous.

Au-delà des aspects règlementaires, l'exigence qui sous-tend notre démarche, est d'accompagner les étudiants cadres de santé pour leur permettre d'individualiser leur parcours d'apprentissage.

Liens avec les objectifs opérationnels numérotés	Modules / Programmation	Théorie/ Durée	Stages	Évaluation	Validation
1,2 ,8 et 16	1. Initiation à la fonction cadre Trimestre 1	90 H	70 H (Octobre)	Écrit analyse synthèse /20 Oral problématique liée au stage /20	Moyenne des 2 notes = ou > à 10 /20
1,2,4, 5,7,8,11,13, 15 et 16	2. Santé publique Trimestre 1 à 3	90 H	-	Écrit commun avec UE 2 Oral collectif : étude de SP	Moyenne des 2 notes = ou > à 10 /20
1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15 et 16	3. Analyse des pratiques et initiation à la recherche Trimestre 1 à 3	90H	--	Voir module 6	Voir M6
1,2,3,4,5,6,7et 8	4. Fonction encadrement Trimestre 2	180 H	140 H (Mars)	Écrit analyse synthèse /20 Oral problématique liée au stage /20 Note de stage /20	Moyenne Ecrit + (moyenne stage + oral) / 2 = ou > à 10 /20
9,10,11, 12,13,14,15 et 16	5. Fonction de formation Trimestre 1	180 H	140H (Nov-Dec)	Écrit analyse synthèse /20 Oral (micro enseignement) problématique liée au stage /20	Moyenne = ou > à 10 /20
1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15 et 16	6. Approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation Trimestre 3	150 H	105 H (Mai-Juin)	Mémoire individuel (écrit) et soutenance (oral)	Moyenne = ou > à 10 /20

Modalités d'évaluation

Le processus d'évaluation est constitué de différentes modalités :

- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (quizz, simulation managériale, travaux de groupe à partir de situations professionnelles).
- Auto-évaluation de l'acquisition des compétences par le bénéficiaire lors des suivis pédagogiques individuels (novembre et avril) à l'aide du guide de suivi, croisée avec l'évaluation par le formateur (à partir du même support) lors de l'entretien pédagogique.



- Evaluations certificatives (écrite, orale, individuelle ou en groupe, soutenance orale individuelle du travail de recherche).
 - o Nécessité de valider les modules 1 -2 4 et 5 pour être présenté à la validation des modules 3 et 6. En cas d'échec, possibilité de bénéficier d'une session de revalidation des modules 1,2,4 et 5 durant l'année de formation. En cas de nouvel échec, possibilité de redoublement.
 - o La validation des modules 3 et 6 est conjointe en fin de formation. En cas d'échec, possibilité d'une revalidation dans les 3 mois qui suivent la proclamation des résultats CDS.
 - o En cas de récurrence d'échec, les étudiants doivent suivre l'année suivante les cours et valider les enseignements théoriques et pratiques relatifs aux modules concernés
- Auto-évaluation de l'acquisition des compétences par le bénéficiaire lors des suivis pédagogiques individuels (novembre et avril) à l'aide du guide de suivi, croisée avec l'évaluation par le formateur (à partir du même support) lors de l'entretien pédagogique.

/ Pour les évaluations certificatives relatives au M2C3S :

Modalités de VES MASTER 2 C3S - UPPA				
Unité d'Enseignement		Concordance partielle ou totale avec modules validés en IFCS	Epreuves communes (1)	Epreuves complémentaires
1	Démarche Qualité et méthodes d'évaluation	X (M1 - M4 – M5 – M6)		
2	Droit des Usagers du secteur sanitaire, social et médico-social (SSMS)		X	
3	Coordination et coopération Coordination décisionnelle et analyse de la complexité	X (M2 - M6)		
4	Langue			X
5	Démarche Qualité et amélioration continue des accompagnements qualité et parcours usager.	X (M4)		
6	Management du secteur SSMS Postures professionnelles	X (M4 – M6)		



7	Droit des Usagers du secteur sanitaire, social et médico-social	X (M4 – M5 – M6)		
8	Gestion financières des ESSMS		X	
9	Grand Ecrit			X
10	Mémoire de stage. Méthodologie de la Recherche et suivi	X (M3 -M6)		
11	Grand Oral			X

Ces épreuves communes valident l'UE concernée pour le Master 2 et une partie de la validation des modules 2 et 4 de la formation cadre de santé

Indice de satisfaction

- Recueil des appréciations des bénéficiaires par trimestre et en fin de formation.
- Envoi d'un questionnaire de satisfaction via Google Form (appréciation du fond et de la forme pour chaque séquence d'enseignement et espace de libres propos).
- Relance par mail (J8 et J15) pour taux de remplissage auprès des bénéficiaires = 100%.
- Exploitation des résultats du recueil de satisfaction avec les bénéficiaires chaque trimestre.

Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement Bénéficiaire (s) accueilli(s) :	- Promotion 2021-2022 : 30 sur 32 entrants - Promotion 2022-2023 : 21 sur 23 entrants
Niveau de performance - Taux de satisfaction globale des apprenants - Taux d'atteinte de l'objectif professionnel	Promotion 2021/2022 : taux de satisfaction global en fin de formation (juin 2022) = 100 % satisfaits ou très satisfait soit une moyenne de = 7,7/10 Promotion 2022/2023 : taux de satisfaction global en fin de formation (juin 2023) = 100 % satisfaits ou très satisfait soit une moyenne de = 8.33/10 Taux d'obtention du Diplôme d'Etat de CDS : - Promotion 2021-2022 : 100% - Promotion 2022-2023 : 100%
Débouchés et perspectives d'évolution	Le cadre de santé peut exercer en tant que : • Manager et gestionnaire d'un secteur d'activités dans le domaine sanitaire ou médico-social, • Formateur des professionnels de santé, • animateur et Coordinateur au sein des réseaux ou de dispositifs d'appui en santé publique.



	Evolution de carrière secteur sanitaire(FPH) ou dans le secteur médico-social : En terme de perspectives d'évolution de carrière, le cadre de santé peut se présenter au concours sur titres au bout de trois ans d'expériences professionnelles afin d'obtenir le grade de cadre supérieur de santé et / ou se présenter aux concours d'entrée à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique. Grâce à la possibilité d'obtention d'un Master 2 Droit public parcours carrière sanitaire, sociale et médico-sociale dans le cadre du partenariat universitaire, le cadre de santé peut exercer la fonction de Directeur d'établissement médico-social.
--	---

Accueil des personnes en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation. Pour plus d'information :
www.ch-pau.fr/se-former/presentation





CFPCS - Centre de Formation des Professionnels de Santé

145, Avenue de Buros - 64046 PAU Cedex

☎ 05.59.92.49 30 | ✉ : ifcs@ch-pau.fr

@ : <https://www.ch-pau.fr/nos-centres-de-formation>

Prestataire de formation enregistré sous le n°7264P006264 auprès du Préfet de Région Nouvelle-Aquitaine (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat). Siret : 266 405 521 00 110- APE : 8542Z - N° TVA Intracommunautaire : FR OK266405521

Finalisé le 04/10/2021

